VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 23 JANVIER, 1923. No. 33

Adre... ...ance à
...TS:
Cana... ...is - $2.00
Union ... - - - $2.50



LA LIBERTE

Imprimé et publié par la ... CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Lettre Pastorale

à l'occasion de l'incendie du Collège de Saint-Boniface

Arthur Béliveau, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Saint-Boniface.

Au Clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les Fidèles du Diocèse de Saint-Boniface, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères.

Le vingt-cinq novembre 1922 restera une date triste entre toutes dans les annales de l'histoire du Nord-Ouest et plus particulièrement du diocèse de Saint-Boniface. En cette nuit lugubre, le Collège de Saint-Boniface, oeuvre de cent années d'efforts apostoliques, de dévouement et de sacrifices parfois héroïques, était rasé en quelques heures par un fatal incendie.

Le souvenir de l'émouvant sauvetage du personnel et des élèves surpris et pressés de toutes parts par l'élément destructeur restera à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins attristés. Les dix victimes ensevelies sous les décombres font, de cette catastrophe, la plus terrible épreuve subie par notre ville épiscopale et, nous le disons sans hésiter, par le diocèse tout entier. Jamais, dans notre carrière épiscopale, nous avons éprouvé plus vivement combien sont sensibles et forts les liens d'affection qui nous unissent à ceux dont le Seigneur nous a confié la garde. La douleur causée par des événements aussi imprévus que tragiques devrait laisser après elle des coeurs inconsolables, mais nous sommes des chrétiens, et nous sentons le besoin de redire ici les paroles du grand apôtre: "Nous ne voulons pas, mes Frères, que vous soyez dans l'ignorance de la vérité touchant les défunts afin que vous ne vous affligiez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance". (I Thes. IV, 12.). Ces paroles de consolation Nous aimons à vous les redire à la pensée de ces neuf jeunes gens moissonnés au printemps de la vie, et de ce bon Frère Stormont, ancien militaire converti, religieux d'une piété si éclairée et si édifiante. "O profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu. Que ses jugements sont insondables et ses voies impénétrables." (Rom. XI, 33) Il ne nous appartient pas de scruter les mystères de Dieu pour en donner une explication, mais, puisque sa bonté envers ceux qu'il aime se manifeste souvent au sein de l'adversité, ne nous est-il pas permis d'espérer que s'il s'est choisi des victimes, c'est qu'il les a trouvées mûres pour le Ciel? "La volonté de Dieu est que nous soyons des saints." (I Thess. IV, 3.). La sanctification est toute la raison d'être de la vie humaine. A la lumière de cet enseignement ne devons-nous pas conclure que certains événements qui paraissent d'affreuses calamités sont parfois aux yeux de Dieu et de ses saints de réelles bénédictions? Les paroles suivantes du livre de la Sagesse ont un sens, et il importe de ne pas l'oublier: "Il a été enlevé de peur que la malice n'altérât son intelligence et que la séduction ne pervertît son âme." (Sag. IV, 11.).

Aux pertes de vies s'en joignent d'autres, d'un ordre inférieur, il est vrai, mais bien réelles. Nous sommes en face de ruines complètes; les assurances couvrent à peu près le quart des pertes. Ce désastre bien que matériel, nous émeut jusqu'aux larmes. C'est la disparition d'une institution aussi riche en souvenirs que féconde en promesses pour le futur. Le Collège de Saint-Boniface était la plus ancienne institution du genre, en ce pays, à l'ouest d'Ottawa. C'était l'épanouissement normal d'une oeuvre séculaire. Sa naissance remonte au temps des premiers missionnaires, Mgr Provencher en ayant été le fondateur. Animé d'un esprit vraiment apostolique et de vues surnaturelles, il crut de son devoir de mener de front l'oeuvre d'évangélisation et d'éducation. Le but poursuivi était de se préparer des prêtres, mais il n'ignorait pas que, parmi les jeunes gens qui ne devaient pas répondre aux espoirs mis sur eux, il s'en rencontrerait plusieurs qui, en devenant les chefs de leurs concitoyens, seraient d'un secours inappréciable dans l'organisation religieuse et civile de l'immense pays de l'Ouest.

Les vocations sacerdotales furent lentes à éclore; il fallut attendre jusqu'en 1890 pour l'ordination du premier prêtre sorti du Collège de Saint-Boniface. Cependant le travail accompli dans cette institution pendant près de trois quarts de siècle fut loin d'être vain. Les rangs des laïques en bénéficièrent largement et l'Eglise n'eut qu'à s'en féliciter.

Ce qu'il a fallu de dévouement, d'énergique persévéran-

A nos paroisses de la campagne

Notre-Dame de Lourdes souscrit $2,000: Bruxelles $825.00 St-Léon, $625,00: Somerset, $750,00 et La Salle, $550.00

Les Paroisses Françaises de l'Ouest du diocèse de Saint-Boniface ont été visitées par nos délégués dimanche dernier. Le résultat de cette première journée de perception nous est inconnu; nos délégués n'étant pas encore revenus au moment où nous écrivons ces lignes. Nous espérons pouvoir publier la semaine prochaine les listes de souscription.

La perception se continuera dimanche prochain, 28 janvier. Voici la liste des paroisses qui seront visitées et des délégués du comité:

St-Jean-Baptiste	Monseigneur l'Archevêque
Letellier	Monseigneur Jubinville
La Broquerie	Rév. Père Bourque, S. J.
Ste- Agathe	M. l'Abbé Sabourin
St-Adolphe	M. l'Abbé Primeau
Lorette	Rév. Père Lacouture, S. J.
St-Pierre	Rév. Père Bournival, S. J.
St-Malo	Rév. Père Bernier, S. J.
Ste-Anne	Rév. Père Longpré, S. J.
Thibauville	Rév. Père Bellerose, S. J.
Ste-Geneviève	M. l'Abbé Lamy
Ste-Elizabeth	M. l'Abbé Messier
Ile des Chênes	M. l'Abbé Boulay
Aubigny	M. l'Abbé Dion
St-Norbert	L'Honorable Jos. Bernier
St-Joseph	M. Henri Lacerte

Des nouvelles nous sont déjà venues de quelques-unes de ces paroisses et tout indique qu'il s'y fait une organisation sérieuse en vue de la perception. Nos délégués s'attendent à être partout bien secondés et il faut espérer qu'ils ne seront pas déçus sous ce rapport.

Il nous faut maintenant annoncer que le comité n'enverra pas de délégués dans le diocèse de Winnipeg. Nous prions nos paroisses françaises d'en prendre note. Cependant, il se fera dimanche dans toutes les églises du diocèse une quête au profit du Collège. Nous prenons la liberté de rappeler aux catholiques de langue française du diocèse de Winnipeg de ne pas oublier que nous comptons sur leur grande générosité. La reconstruction du Collège de Saint-Boniface c'est la tâche essentielle à laquelle doivent se dévouer tous les Canadiens-Français du Manitoba. Il n'est pas de considération qui doive dminuer l'effort dû par chacun.

Quand nos campagnes auront fait leur part le comité de reconstruction s'adressera à la Providence de Québec. On comprendra donc l'importance qu'il y a pour nous de faire un très grand effort.

Le Comité s'attend à ce que les délégués soient reçus aux gares de chemin de fer et que les comités locaux voient à les faire transporter à l'endroit où ils doivent aller.

A LA LEGISLATURE

La nouvelle chambre.- Les groupes.- Anciens et nouveaux Dans les débats.- Discours du trône

EN SESSION

La session s'est ouverte jeudi après-midi, avec le cérémonial accoutumé. La chambre s'est donné un président en la personne de M. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye. Seul M. Norris, au nom de son groupe, s'est élevé contre ce choix.

Nos députés ne se mettront vraiment au travail que dans une dizaine de jours. D'ici là, leur temps sera absorbé par la formation des comités et le débat sur l'adresse.

LA CHAMBRE

L'assidu aux débats de la chambre y retrouvera une bonne moitié des anciens. La plupart siègent à gauche. Il notera chez les conservateurs l'absence de M. Tupper, chez les ouvriers, celle de M. Smith, grand parleur et ancien pasteur méthodiste, rejeté de la vie publique par une coalition conservatrice-libérale, chez les libéraux, celle de M. Thornton, néfaste ministre de l'Instruction Publique, M. Johnson, politicien roué mais sans scrupule et qui n'a point réussi, au moment de la débacle, à se faire caser par Ottawa, M. McPherson, affable et populaire.

C'est la droite surtout qui intéressera le spectateur. On y voit une vingtaine de figures nouvelles. On peut y compter sur les dix doigts ses membres ... procureur général, M. Neil Cameron, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration et M. McLeod, secrétaire provincial et ministre de l'Hygiène.

Il y a moins d'anciens à droite qu'il n'y a de nouveaux à gauche.

LES GROUPES

On retrouve à la législature les groupes du dernier parlement. Seulement les libéraux sont réduits à neuf de vingt-quatre ou vingt-cinq qu'ils étaient l'an dernier. Conservateurs et ouvriers conservent à peu près les mêmes effectifs. Trois indépendants: M. Edmison, élu à Brandon par une fusion libérale-conservatrice, M. Downes, anti-prohibitionniste, élu à Winnipeg, et M. Joseph Bernier, spécialiste de procédure parlementaire élu à Saint-Boniface. Le groupe des Fermiers de l'an dernier qui n'avait guère de cohésion et dont plusieurs membres favorisaient en secret le gouvernement Norris, a fait place au groupe Fermiers-Unis. Celuici compte vingt-huit députés dans une chambre de cinquante-cinq. C'est une majorité d'une voix. Comme l'un de ses adhérents présidera aux débats de la chambre, sa situation ne semblerait pas de prime d'abord trop assurée et une coalition des groupes d'opposition pourrait lui jouer un vilain tour si ... rité, il ne l'a pas autant de s'imposer dans les débats.

Sous le rapport de l'expérience et de la pratique parlementaire, l'opposition l'emporte de haute main. Des députés de droite, aucun n'a autant d'expérience et de pratique que M. Talbot. Mais il est président de la chambre et de ce chef ne peut prendre part aux débats. M. Craig est un avocat de valeur, retors, agressif, qui ripostera avec générosité. On ne pourra juger M. Bracken qu'à l'oeuvre. On le dit bon lutteur, sûr de sa parole, à l'esprit vif et à la décision prompte. M. Black est un inconnu. Réputé maître en comptabilité, il devrait pouvoir tirer son épingle du jeu tant qu'il s'agira de la trésorerie provinciale. M. Cameron, ministre de l'Agriculture se trouvera dans son élément puisque toute sa vie a été consacrée à l'agriculture. Admettons qu'il soit nul en débat, son cas ne sera pas pis que celui de M. Winkler. D'autant plus que souvent un ministre muet est moins dangereux qu'un ministre bavard.

Chez les oppositionnistes vous avez M. Norris, le doyen des députés, fort d'un quart de siècle de pratique de la législature manitobaine, M. Jacob, avocat, rompu aux débats publics. Les conservateurs peuvent aligner deux débaters re-

Alfred Arthur Sinnott

Par la Grâce de Dieu et la Faveur du Siège Apostolique, Archevêque de Winnipeg

Et Relevant Directement du Saint Siège.

Bien Chers Collaborateurs,

La grande perte, que vient de subir l'Archidiocèse de Saint-Boniface par l'incendie de son Collège, a créé une profonde sympathie dans toutes les parties du pays, mais nulle part autant que dans le diocèse de Winnipeg. Et comment pourrait-il en être autrement, puisque Saint-Boniface n'est pas seulement l'église mère de tout l'Ouest Canadien, ayant de par là même un droit sacré à toute notre filiale affection, mais surtout par ce que son Collège était en un sens vraiment notre Collège, tenant toujours grandes ouvertes ses portes à tous nos jeunes étudiants, auxquels, dans la mesure de ses forces, il distribuait le pain de la science et de la vertu. C'est donc avec le vif sentiment d'une perte personnelle, que nous déplorons la calamité, qui, aux premières heures du 25 novembre dernier, réduisait en cendres, l'historique et vénérable Institution connue sous le nom de Collège de Saint-Boniface.

En contemplant ces ruines encore fumantes, nos coeurs ont été pénétrés de la plus vive sympathie pour le vénérable Archevêque de Saint-Boniface et pour son peuple si dévoué, sur lequel cette perte se fait le plus lourdement sentir. Notre esprit se porte naturellement vers les premiers jours du siècle passé où l'effort du noble missionnaire jetait les fondations de cette si belle institution.

C'étaient vraiment des géants, que ces pionniers de la première heure, et Monseigneur Provencher en fut un dans toute la force du terme. Le plus grand de ses travaux fut assurément la fondation du Collège de Saint-Boniface.

Nul récit plus émouvant ne saurait se trouver dans toute l'histoire du Canada que dans les pages où sont relatés les travaux de cet Apôtre intrépide. Avec la foi et l'oeil d'un voyant, dès l'année 1818, il sut établir à Saint-Boniface, qui n'offrait alors qu'une ébauche informe d'établissement, il sut établir un siège d'éducation supérieure, en enseignant lui-même les premiers éléments de la langue latine aux enfants de la plaine. Avec le temps l'humble demeure disparut pour faire place à quelque chose de plus grand et de meilleur; mais l'esprit du saint fondateur et de son illustre successeur, Monseigneur Taché, resta toujours comme une source intarissable d'inspiration et de force, et c'est là qu'il faut aller chercher le secret de la croissance et du développement de cette institution, qui au cours des années s'est constamment tenue au niveau des besoins sans cesse croissants de la colonie. Depuis le jour de sa fondation jusqu'à l'heure présente le Collège de Saint-Boniface a été l'un des principaux facteurs dans le développement du bien-être matériel, intellectuel et moral de l'Ouest Canadien; et à quelque époque de son existence que l'on en étudie l'histoire, on peut toujours lui appliquer avec vérité ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson disait de la Mission Catholique de la Rivière Rouge en 1825, savoir "que son action avait constamment été dirigée selon les meilleurs intérêts de la Colonie et du Pays en général."

C'est avec une satisfaction bien légitime et mêlée d'un noble orgueil que nous apprenons que ce précieux héritage n'est ps condamné à périr, et que l'on vient de prendre une décision énergique de rebâtir le Collège sans retard aucun. Cette tâche, par les temps que nous traversons, demandera beaucoup de l'esprit, qui a rendu possible les humbles commencements de 1818; mais aujourd'hui comme alors les fondations en seront assises sur le roc inébranlable de l'héroïsme et du sacrifice: héroïsme et sacrifice de la part du savant personnel des Pères Jésuites, qui en dirigent les destinées, héroïsme et sacrifice de la part de ceux qui en ont recueilli les bienfaits ou qui en admirent le noble travail. Nous de l'Archidiocèse de Winnipeg ne saurions rester indifférents à une cause si sainte et si sacrée; aussi serons-nous heureux d'offrir l'aide d'une main secourable, bien que la générosité de nos efforts doivent, malgré notre bonne volonté, être fort restreinte, vu tant d'autres besoins pressants par lesquelles nos modestes rssources se trouvent taxées presque au point culminant de toute notre bonne volonté. Du reste, il ne nous faut pas un bien grand effort pour trouver des motifs à notre générosité: la gratitude pour les bienfaits reçus, les intérêts si élevés et si nobles de l'Eglise et de notre Pays; et surtout la sympathie et l'assistance que nous devons à des frères en détresse. "Si quelqu'un a des biens de ce monde, et que voyant son frère en nécessité, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?" (Joa. I. 3,-17.

Au sujet de la destruction récente par le feu de nombreuses institutions et églises catholiques au Canada, notre Très Saint Père le Pape a adressé un message, de confiance et de sympathie à tous les Catholiques de notre

A L'ETRANGER

RAPATRIEMENT

Ottawa. — Le gouvernement fédéral a décidé un effort sérieux pour coopérer avec le gouvernement de Québec, dans un mouvement bien organisé pour faire revenir au pays les Canadiens-français qui sont allés s'établir aux Etats-Unis. A cet effet, il a choisi M. Arthur Lemont, journaliste, ancien rédacteur en chef du "SOLEIL" pour être le surintendant du rapatriement dans les Etats-Unis de la nouvelle Angleterre.

ILS SE SEPARENT DE L'INTERNATIONALE

Ottawa. — Des électriciens internationaux qui payent $1.25 par mois lorsqu'ils se sont joints à la fédération américaine du travail paient maintenant $2.65 par mois. Ennuyés de cette augmentation incessante, ils ont décidé de se séparer de l'internationale pour se joindre à l'Union Nationale Canadienne. On croit que d'autres suivront cet exemple.

LES "BOOTLEGGERS" PRENNENT UN REPIT

Highlands. — Les éclaireurs des "bootleggers" se sont aperçus hier que les agents du gouvernement faisaient la surveillance des eaux au large de Highlands, et les contrebandiers qui jeudi soir transportaient de la liqueur vont se reposer. Deux contrebandiers de Highlands ont transporté hier une petite quantité de liqueur, mais ils ont constaté que le risque qu'ils couraient était trop grand. Les bootleggers locaux se sont réunis et ont décidé de suspendre leurs opérations tant que tout danger ne serait pas passé.

LA MAISON DE WILLIAM COSGRAVE INCENDIEE

Dublin. — Des hommes armés ont brûlé la maison de William Cosgrave, président du Libre-Etat irlandais à Ballyboden, près de Rathfanrham, comté de Dublin, de bonne heure ce matin. Le président ne demeurait pas dans cette maison depuis quelque temps.

PREPARATIFS POUR LA GUERRE

La Valette, Malte. — On rapporte de Smyrne que les Turcs se préparent fébrilement à la guerre, pour le cas où la conférence de Lausanne ferait échec.

UN MINISTRE PROTESTANT SE DONNE LA MORT

New-York. — Le Rév. Percy Gordon soixante ans, qui a été pendant cinq ans assistant-recteur de l'église épiscopale St-Bartholomew's, s'est suicidé hier. Son cadavre a été trouvé dans la chambre de bain, à l'hôtel Wolcott. Une balle s'était logée dans sa tempe droite, et un pistolet avec une cartouche vide était à ses côtés. Le Dr Gordon avait quitté St-Bartholomew's depuis plusieurs mois.

UN EDIFICE DE 40 MILLIONS EN VENTE

New-York. — On vient d'offrir en vente pour le prix de $40,000,000 le gratte-ciel new-yorkais connu sous le nom de "Equitable Building". Cet édifice a 38 étages et est le dixième gratte-ciel américain.

LE MAITRE DE POSTE D'EDMONTON A ETE ARRETE

Edmonton, Alta. — Le maître de poste Georges S. Armstrong a été arrêté à sa résidence ici à trois heures ce matin par l'officier fédéral William Duncan sous l'accusation de vol de la somme de cinquante mille dollars au bureau de poste d'Edmonton, vol qui aurait été commis entre le 9 et le 12 août. Armstrong a été conduit dans une cellule au poste de police.

ON RETROUVE UNE TRESSE DE LONGS CHEVEUX GRIS

Louqsor, Egypte. — Une tresse de longs cheveux gris, que l'on croit être ceux de l'épouse du roi égyptien Tutenkhamen, ont été trouvés hier dans l'antichambre de la tombe du Monarque. Les déblayeurs croient que le roi dut mourir avant la reine, et que cette dernière, en signe de regret, dut se couper les cheveux pour les déposer dans le tombeau de son mari. Les cheveux étaient contenus dans une boite d'albâtre.

On a aussi trouvé deux roues de charriot, incrustées de pierres précieuses.

ELLE AVAIT UN GROS TIRE-BOUCHON DANS LE GESIER

Pembroke. — Comme elle était à apprêter une grosse oie, la fille de M. Delorme Brown, de Foresters Falls a extrait du gésier du volatile un gros tire-bouchon. On nous informe que personne n'a encore réclamé le fameux ouvre-fiole.

23 PERSONNES ONT ETE ARRETEES

Glasgow. — Dans un coup de main opéré par la police, hier, 22 hommes et une femme, soupçonnés de conspiration contre les autorités du Libre-Etat, ont été arrêtés.

$930 POUR UNE MORSURE DE CHIEN

Montréal. — L'hon. juge Surveyer, de la Cour Supérieure, vient de rendre une décision dans une cause d'un genre tout à fait particulier.

La poursuite provenait d'une morsure faite par un chien à une fillette. La réclamation était de $5,000. Le juge a maintenu l'action déclarant que le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par cet animal. Son propriétaire paiera $930 en dommages et les frais de médecins.

L'accident, cause de l'action, était arrivé le 20 avril 1920, à Simonne Desrochers, fillette du demandeur qui fut mordue assez cruellement par l'animal. L'enfant restera défigurée pour la vie dit-on.

EXPULSION DU MEXIQUE DU DELEGUE APOSTOLIQUE

Mexico. — Le président Obregon, du Mexique, a signé samedi soir un ordre expulsant S. Ex. Mgr Ernesto Filippi, Délégué Apostolique au Mexique, à cause de sa prétendue participation aux cérémonies religieuses, contrairement aux lois fédérales.

Mgr Filippi est encore dans l'état de Gaunajuto. La police fédérale de Mexico a reçu ordre d'arrêter le Délégué Apostolique dans un délai de 8 jours.

ON ATTENDRA LA DECISION DES FRANCAIS

Essen, 16 jan. — Il paraît que les propriétaires des mines allemandes de charbon, à qui le gouvernement de Berlin a défendu de livrer du charbon aux pays de l'Entente, ont décidé d'attendre ce que les Français feront avant de prendre une décision définitive.

Comme un des directeurs l'a indiqué on ne s'attendait pas d'abord à l'occupation; mais puisque celle-ci existe, il ne reste plus aux Allemands que d'attendre les décisions de la commission économique alliée. Les propriétaires considèrent l'occupation comme une violation du traité de Versailles, et disent qu'une politique de réquisitions en serait une seconde.

DES ALLEMANDS TURBULENTS EN SONT LA CAUSE

Mayence, 16 jan. — La passe d'armes qui a eu lieu hier à Bochum, entre des civils allemands et des soldats français, est attribuée à des turbulents allemands qui, au cours d'une manifestation, tirèrent sur les avant-postes français.

On montre des marques de balles sur les murs de la gare de chemin de fer, comme preuve que les Allemands ont tiré sur les troupes d'occupation.

Une dépêche de Berlin datée de lundi soir annonçait que des troubles avaient eu lieu à Bochum, entre les soldats français et la population. Les Français tirèrent, disait la dépêche, tuant une personne et en blessant plusieurs autres. L'incident fut la conséquence d'une manifestation populaire, après l'entrée des troupes françaises dans la ville.

EN DEFAUT POUR 1923

Paris, 15 jan. — La Commission des Réparations est arrivée aujourd'hui à la conclusion que l'Allemagne était volontairement en défaut pour ce qui est de ses livraisons de marchandises en 1923. La France, la Belgique et l'Italie ont voté dans ce sens. M. Kemball Cook, représentant de l'Angleterre, s'est abstenu de voter. Il remplaçait sir John Bradbury, qui était indisposé.

M. Louis Barthou a expliqué que l'Allemagne avait été trouvée en défaut à cause du refus du gouvernement allemand d'autoriser la livraison de marchandises pendant l'occupation de la Ruhr par les Français.

Les Français étaient très anxieux d'avoir la décision de la Commission qui, disent-ils, les autorise à une politique de réquisitions dans la Ruhr.

La séance de la Commission n'a duré qu'une demi-heure. Il n'y a pas eu de discussion après les explications de M. Barthou.

SEPT FRANCAIS SONT PRISONNIERS

Berlin, 16 jan. — Une dépêche de Tilzit annonçant la chute de Memel dit que les Lithuaniens ont capturé sept Français et quinze policiers locaux ainsi que des mitrailleuses. Les nouvelles de Memel disent qu'une troupe de trente francs-tireurs lithuaniens armés de carabines et de mitrailleuses, ont envahi la ville hier, occupant l'intérieur de la cité et les bureaux du haut commissaire français. Lorsque les dépêches furent envoyées, les envahisseurs faisaient des efforts pour s'emparer d'autres bâtisses, mais les Français conservaient encore une partie de la ville autour de leurs casernes.

LA GUERRE REPRENDRAIT EN EUROPE

Berlin, 16 jan. — Tous les ambassadeurs allemands dans les pays voisins de la Russie, entre autres le comte Brockdorff Rantzau, ambassadeur à Moscou, sont arrivés à Berlin pour prendre part à une conférence convoquée dans le but de prévenir le danger auquel l'Allemagne serait exposée si l'Europe était de nouveau entrainée dans une guerre mondiale.

On constate de grands mouvements de troupes en Russie, principalement le long de la frontière polonaise, tandis que la menace d'hostilité, en Transyvanie, entre Hongrois et Roumains, a décidé les Soviets à envoyer quelques détachements en Bessarabie pour envahir la Roumanie, si les circonstances l'exigeaient.

La panique règne déjà à Varsovie, et les ordres de mobilisation se multiplient. De plus, on annonce que le général Pilsudski s'est rendu à Brest-Litovsk pour passer les troupes en revue.

Il est rumeur dans les milieux diplomatiques que, survenant une guerre, le général Pilsudski assumera le titre et les fonctions de dictateur, qu'il remplit, du reste, dès aujourd'hui.

D'après les dernières informations, Léon Trotski, ministre de la guerre russe, est actuellement sur le front polonais, activement occupé à passer les troupes en revue. On annonce également que de nombreux détachements de troupes quittent Moscou pour se rendre à la frontière polonaise.

L'effectif de l'armée russe, bien que ne se composant, d'après les rapports officiels, que de 300,000 hommes, compte, en réalité, un million de soldats, en en tenant compte des réserves qui peuvent être appelées à quelques heures d'avis, il peut atteindre le chiffre de cinq millions.

On dit que la Russie a encouragé les irréguliers à occuper la ville de Memel, et l'on peut se rendre compte du fait que les forces de l'insurrection déploient le drapeau rouge quand elles ont à faire face aux régiments de la Ligue des Nations.

LES CATHOLIQUES SONT AU PREMIER RANG A NEW-YORK

New-York, 18 jan. — Les catholiques forment la communauté religieuse la plus considérable, en nombre, de la ville de New-York, d'après des statistiques publiées récemment par le "Jewish Tribune" ces statistiques montrent que, la population juive de la métropole américaine a pratiquement doublé au cours des dernières 20 années et que les Protestants n'ont pas augmenté, en nombre, en proportion de la population protestante.

Il y a actuellement à New-York 1,943,730 catholiques, soit 34.59 p. c. de la population totale de la ville; les protestants sont au nombre de 1,941,947, soit 34.55 p. c. Il y a 1,643,012 Juifs, soit 29.23 p. c.; les Grecs orthodoxes sont au nombre de 91,490, soit 1.63 p. c.

En 1900, les protestants étaient de 400,000 plus nombreux que les catholiques: ils étaient alors 1,438,240 et les catholiques étaient au nombre de 1,210,240; il y avait alors 597,674 Juifs.

MORT SUBITE DE L'HONORABLE M. KENNEDY

La mort subite de l'hon. M. Kennedy, ministre des chemins de fer et canaux dans le gouvernement canadien, et qui vient de succomber soudainement à une affection cardiaque, dans la ville de Naples, en Floride, où il poursuivait la convalescence de sa longue maladie récente, a soulevé la plus vive émotion dans les cercles politiques et sociaux de notre capitale fédérale.

Les Fermiers-Unis de l'Alberta jettent les bases d'une nouvelle organisation nationale de leur parti, sous la présidence de leur chef local, M. Wood, et sous le nom de "Les Fermiers-Unis du Canada". On leur prête l'intention de substituer cet organisme à celui du Conseil canadien de l'Agriculture, qui a dirigé jusqu'ici le mouvement politique des Fermiers-Unis canadiens.

Avis est signifié, par le comité exécutif des Mineurs-Unis de l'Amérique, aux mineurs de la Nouvelle-Ecosse qu'ils ne sauraient s'affilier à l'Internationale rouge de Moscou tout en restant membres de l'Association des Mineurs-Unis de l'Amérique.

M. Arthur Henderson, l'un des chefs les plus en vedette du parti travailliste anglais, qui avait été défait aux dernières élections générales, vient d'être réélu député aux Communes d'Angleterre, dans une élection complémentaire à Newcastle, en remplacement du député siégeant, M. Bell, décédé.

De Rome arrive à New-York la nouvelle de la mort du R. P. Francis Hanselmann, supérieur général des Jésuites des Etats-Unis, décédé dans la Ville Eternelle, où il se trouvait.

On rapporte, à Londres, que des centaines de sans-travail ont assiégé, hier, le consulat français à Liverpool, sollicitant de l'ouvrage dans les mines de la Ruhr, dont l'exploitation se poursuit sous la régie française.

D'après dépêches d'Essen, la France aurait adouci sa politique de répression contre les magnats des houillières de la Ruhr, qui refusent obstinément de faire les livraisons de charbon qu'on leur réclame; au lieu d'opérer leur arrestation immédiate, on se bornerait à les déférer à une cour martiale.

Une commission française est arrivée au port d'Emden afin d'y surveiller les exportations de charbon allemand.

Les allemands font circuler à Berlin, la rumeur que le plan des opérations françaises dans la Ruhr a suscité un conflit entre M. Poincaré et le maréchal Foch. Le maréchal aurait réclamé des forces plus considérables, par suite de la résistance acharnée des industriels, et les Allemands, affectent de redouter, si Foch fait triompher sa manière de voir, que l'avance française au-delà du Rhin tourne en une campagne de conquête.

S'il fallait en croire les alarmes du Times, de Londres, l'état de paix, en Europe, ne tiendrait plus qu'à un fil. La grande gazette anglaise affirme que la Russie mobilise pour voler au secours de l'Allemagne, et le Times, soutenant qu'il est temps pour l'Angleterre de pourvoir aux éventualités, réclame la convocation d'une conférence impériale.

On dément, à Rome, la nouvelle lancée hier, à Londres, que le gouvernement italien aurait offert sa médiation pour favoriser un règlement à l'amiable entre la France et l'Allemagne.

Dans les cercles officiels de Berlin, on nie la rumeur, récemment mise en circulation, que le gouvernement d'Allemagne songeait à ordonner l'expulsion des civils français du territoire allemand.

Les Français, dans la Ruhr, ont commencé à réquisitionner d'office le charbon destiné aux parties non occupées de l'Allemagne dès hier soir, 5,800 tonnes de coke et 600 tonnes de charbon déjà chargées sur les wagons ont été détournées de leur destination première et dirigées vers les centres de distribution au compte des Alliés. Les Français annoncent aussi leur intention de saisir tous les navires charbonniers sur le Rhin ou dans le canal de Herne.

Les Turcs, à Lausanne, se plaignent du pessimisme affiché dans les rapports anglais. La conférence a suspendu ses séances pour quelques jours, afin de permettre au délégué français, M. Bompard, d'aller converser avec le premier ministre de France, M. Poincaré.

En Nouvelle-Ecosse, viennent d'être élus sans opposition, dans des élections complémentaires, l'honorable M. O'Hearn, le nouveau Solliciteur général, pour occuper le siège de l'honorable M. Feinn, démissionnaire, devenu député fédéral; M. Jos. Sealy, marchand de Kentville, qui remplira le mandat de feu l'honorable Wickwire, ministre de la voirie; enfin, à Antigonish, l'hon. M. Chisholm, ci-devant ministre sans portefeuille, et qui devient ministre de la voirie.

A la session fédérale qui va s'ouvrir le 31 janvier, l'adresse réponse au discours du Trone sera proposée par M. Putnam, de Colchester, N.-E., et par M. Rhéaume, de Jacques-Cartier, P.Q., deux nouveaux députés.

Le premier ministre d'Angleterre, M. Bonar Law, recevant une députation des chômeurs, repousse la requête qu'elle lui présentait en faveur d'une réunion d'urgence du Parlement pour s'occuper du problème du chômage. Il dit que le gouvernement n'a pas besoin de cela pour consacrer tous ses soins à la question, et qu'il est à préparer un vaste programme de travaux publics, notamment de voies ferrées à construire, afin de procurer de l'ouvrage aux sans-travail.

Turcs et Grecs se sont enfin mis d'accord, à Lausanne pour assurer l'échange de leurs prisonniers de guerre et en général de leurs nationaux, qui devront quitter le pays adverse pour se réfugier dans leurs territoires respectifs.

On apprend, à Londres, que le gouvernement de l'Italie aurait offert à la France et à l'Allemagne sa médiation amicale pour tenter de les mettre d'accord sur l'épineuse question des réparations.

Le gouvernement de Berlin aurait résolu de déclarer l'état de guerre de l'Allemagne contre la France, moins les hostilités militaires; il a décidé d'expulser d'Allemagne tous les civils de nationalité française.

Le général Degoutte, au nom de la France, a adressé un ultimatum aux magnats des houillières allemands: les livraisons de charbon prévues par la commission des réparations devront être reprises dès aujourd'hui, sans quoi de sévères sanctions seront imposées, pouvant aller jusqu'à la confiscation des mines et leur exploitation sous la régie directe de la France. La ville de Muenster sera occupée incessamment.

M. W.-M. Davidson, indépendant, est élu député de Calgary à la Législature de l'Alberta, triomphant, à 1500 voix de majorité, dans une élection complémentaire de M. C.-J. Ford, C. R., candidat des citoyens. L'élu succède à feu Bob Edwards, journaliste, député indépendant.

M. J.-D. Kiley, ancien libéral aux Communes d'Angleterre, pour la circonscription Whitechapel, de Londres, et qui avait été défait par le candidat travailliste Mathew, aux récentes élections, est de nouveau choisi comme candidat du parti Asquith-Grey, pour l'élection rendue nécessaire, dans cette circonscription, par la mort du député Mathew.

M. Sarraut, ministre des Colonies dans le cabinet de France, était de passage à Halifax, jeudi; il se rend, en visite officielle, aux îles françaises de St-Pierre et Miquelon, à bord du "Sylvia," de la ligne Red Cross.

Pas si mal

Donc, Mademoiselle, vous trouverez que votre maman exagère...

Qu'en ne vous laissant aller que très rarement aux "vues" elle est trop sévère, trop "ancien temps"...

Vous affirmez ne pas prendre de mal aux "vues"...

Vous ne voyez même pas, dites-vous comment on peut en prendre...

Et vous connaissez un grand nombre de mamans très bonnes, des mamans vraiment pieuses qui y conduisent elles-mêmes leurs enfants...

Quant aux prêtres, s'ils y étaient allés quelques fois, ils verraient que ce n'est pas si mal...

Et devant ces barrières qu'on s'acharne à dresser entre vous et un si légitime plaisir, vous avez des mouvements de révolte. Il vous arrive même de franchir en secret la barrière, de vous payer sans le consentement maternel, de bonnes petites "vues" pleines d'amour et d'aventures.

Mais parce que au fond vous êtes bonne, — que vous n'aimeriez réellement pas mal faire, — vous me demandez ce que j'en pense.

Hélas! Mademoiselle, j'en pense comme votre maman...

Et comme vous-même peut-être à vos heures de sérieux et de complète sincérité.

Avez-vous déjà mangé des champignons, Mademoiselle?...

Je vous assure que c'est délicieux...

Mais je ne vous conseillerais pas d'y goûter, et surtout d'en faire votre mets habituel.

Ce n'est guère un aliment qui vaille, — et vous courreriez si gros risque de vous empoisonner!...

De même pour les "vues".

Admettons que les scènes dont on charme vos yeux n'aient rien d'immédiatement immoral, ni dans l'intrigue, ni dans les gestes, ni dans les toilettes... Ce qui est loin, vous le savez, d'être toujours vrai.

Supposons que vos voisins sont tous gens respectables, et que dans le demi-obscur de la salle, vous ne verrez, parmi votre entourage, rien de déplacé...

Ne craignez-vous pas, Mademoiselle, que ce qui fait le fonds habituel de ces spectacles: — cette vie toute d'exception, qui prend son intérêt dans la liberté qu'elle donne à des instincts qu'il nous faut contrôler dans le cours ordinaire des choses,... qui ne montre, comme digne d'attention, que l'extraordinaire, l'exagéré,... qui fait résider tout le bonheur d'ici bas dans les aventures passionnelles,... qui nous initie à toutes les licences dangereuses, à tous les raffinements du luxe, aux drames d'amour les plus captivants,... qui étend pour nous le domaine des rêves irréalisables et développe en nous des forces mal équilibrées d'imagination...

Ne craignez-vous pas que cela ne soit pour votre coeur un poison subtil?...

Au lendemain de ces spectacles serez-vous bien préparée à reprendre votre vie habituelle, monotone et banale, avec ses simples devoirs de travail, d'obéissance, de raison?... Saurez-vous aussi facilement vous contenter d'affections ordinaires,... et dans ces affections, saurez-vous rester dans la limite permise?

Et si vous renouvelez l'expérience, si vous allez souvent à ces "vues" disposées avec tant d'habileté pour impressionner profondément, ne finirez-vous pas par prendre en dégoût vos devoirs habituels, à les négliger, à chercher autre chose?...

Et puis, Mademoiselle, franchement, entre nous, ne pensez-vous pas que les "vues" en amollissant la volonté, en développant en nous le goût des choses passionnelles, en nous familiarisant avec des attitudes, des gestes sinon immoraux du moins dangereux,... sont une préparation très efficace au mal?... Croyez-moi, Mademoiselle, c'est votre maman qui a raison en ne vous permettant les "vues" que rarement.

Vous avez très peu à y gagner et énormement à y perdre.

J. M. E. OLIVIER, O. P.

TOILETTES DE FEMMES

La mode le tolérant, un plus grand nombre de chrétiennes s'habillent maintenant comme des personnes honnêtes. A part celles qui ont peu de tête ou peu de vertu, nos dames et nos demoiselles se reprennent à respecter la modestie, du moins sur la rue et dans les églises.

Oh! ce n'est pas encore parfait, mais c'est mieux.

Devient-on plus modeste parce qu'on est convaincu du mal de l'immodestie ou parce que la mode change? On peut se le demander. Ce qui inspire des doutes, c'est la façon dont plusieurs s'habillent encore chez soi.

Des prêtres qui vont administrer les sacrements aux malades, ou qui visitent les familles pour affaires, sont parfois renversés de la licence des costumes d'intérieur. De très honnêtes femmes y apparaissent dans un négligé des plus étonnants. Si l'on ne connaissait leur vertu, on les prendrait pour ce qu'elles ne sont pas.

Dans cette tenue elles reçoivent des fournisseurs, des inspecteurs municipaux, des agents d'assurance, parfois des visiteurs inattendus. Elles s'exposent ainsi à soutenir dans un costume presque provoquant, des conversations prolongées. Il y a parfois dans la maison des parents en visite, des pensionnaires, des voisins, des grands garçons, qui observent les allées et venues, les mouvements, les gestes de ces femmes ou de ces grandes filles si hardiment décolletées.

Est-ce convenable? Est-ce prudent? ..Une femme qui se respecte et qui veut être respectée ne doit jamais oublier que certains spectacles laissent fort peu d'hommes insensibles, qu'ils éveillent chez presque tous une curiosité malsaine.

Par charité pour le prochain, par prudence pour elles-mêmes, les femmes de conscience ne doivent-elles pas éviter soigneusement de se faire ainsi des moyens de tentation? Si elles ne sont pas aveugles ou tout à fait sottes, comment peuvent-elles se croire sans reproche?

Que les chrétiennes s'habillent modestement en public, c'est bien; mais qu'elles ne se permettent pas, non plus, d'être scandaleuses à la maison.



CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LE SON DU SACRIFICE

(Dédié aux jeunes filles catholiques du Manitoba)

C'est je crois Lacordaire qui a dit: "Touchez une âme et si elle ne résonne pas du son du sacrifice, cette âme n'a pas de valeur".

Cette phrase me revient à la mémoire surtout pendant ces temps où l'Eglise de l'Ouest est si cruellement frappée dans ses institutions les plus chères et les plus nécessaires.

Le moment est arrivé, pour nous, Catholiques de l'Ouest, de faire résonner notre âme du beau son du sacrifice. La compassion est une chose bonne et même louable, la prière est meilleure, mais il y a encore plusieurs choses supérieures: C'est le don de soi-même, de son temps et de ses deniers pour l'oeuvre de la reconstruction.

Amies lectrices, on viendra vous tendre la main pour la plus noble des causes, ne vous contentez pas de donner du superflu, imposez-vous un sacrifice, et même s'il le faut, privez-vous. Ah! Si vous connaissiez les joies pures du sacrifice, si vous sabiez quel charme l'âme éprouve à se priver pour les autres, je suis sûre que vous voudriez souvent en renouveler la douce expérience.

Lors de la guerre de 1870, l'Allemagne exigea de la France cinq milliards en or pour sa rançon. Le Trésor Français ne pouvait tout fournir. Que vit-on alors? On vit le spectacle magnifique des femmes de France donnant leur bijoux pour parfaire la rançon de leur noble patrie.

Ce que la Française sut faire pour son pays la Canadienne-française saura le faire pour aider à conserver au Manitoba les biens sacrés de la Foi et de la Langue. Elle saura se défaire d'un bijou, se priver d'un vêtement luxueux ou inutile pour payer la rançon de notre Collège Catholique.

Quelle joie, quelles douceurs intimes ne ressentirons-nous pas, lorsque nous verrons surgir des cendres encore chaudes, un institut plus beau que le précédent et que nous pourrons nous dire: "J'ai fait ma petite part dans cette grande oeuvre, j'ai su me priver pour donner aux hommes de demain les avantages d'une éducation chrétienne solide et sérieuse!"

Que chacune de nous se pose les questions suivantes: "Que puis-je faire pour le Collège? et de quoi pourrais-je disposer?"

La réponse ne se fera pas attendre longtemps. Si vous avez le courage de suivre l'impulsion de votre coeur et de correspondance aux inspirations de Jésus-Enfant, pauvre et dénudé de tout par amour pour nous, vous saurez faire un sacrifice réel, béni au centuple de ce monde et surtout récompensé en auréoles de gloire dans l'éternité.

Jeanne des Ormeaux.

LES DANGERS DE L'HEURE

"Laissez-moi vous dire toute ma pensée. Dieu veuille que je n'exagère pas le danger, mais que j'ai peur. Je suis effrayé des progrès que le mal a faits dans le monde, au moins dans la partie du monde que nous habitons, depuis quelques années. Nous tournons au paganisme. En dehors de l'Eglise catholique, le mal est déjà fait. La foi est éteinte et la vertu n'est plus qu'un nom. Et le flot du sensualisme, qui éteint la foi et souille les âmes, monte toujours. Si vous voulez vous en rendre compte, regardez un peu. Voyez la littérature, elle est infecte, celle que dévorent un grand nombre de nos jeunes gens. Nos auteurs modernes pourraient écrire dans la préface de leurs livres ce que J.-J. Rousseau disait il y a deux siècles: "Au lieu de nourrir, j'empoisonne; au lieu de guérir, je tue".

Voyez le théâtre, il ne forme plus les moeurs, il les déforme, et, au moyen de procédés modernes, on est parvenu à verser le poison jusque dans l'âme des enfants.

Voyez les gravures qu'on étale partout. Bientôt ce sera dans les foyers chrétiens comme au calvaire aux jours de sainte Hélène: on aura remplacé la croix par l'odieuse image de la luxure.

Voyez la mode: on en rit, on en devrait plutôt pleurer; et ce sont les mères qui s'appellent chrétiennes, des jeunes filles élevées quelquefois dans nos couvents, qui affichent cette impudeur et déshonorent à ce point leur beauté.

O Eglise catholique, toi qui as la mission de garder sur la terre la pureté de l'Evangile et le culte de l'esprit, parviendras-tu à endiguer le flot immonde qui envahit jusqu'aux demeures de tes enfants! Que Dieu nous l'accorde!

Que Dieu nous l'accorde et la paix du ciel redescendra sur terre. Sinon, nous devons craindre les châtiments qui tombèrent sur Jérusalem quand l'abomination de la désolation entra dans le lieu saint.

Si l'Eglise parvient à garder pur le coeur de ses enfants, le ferment sacré sauvera la masse. Mais si, nous aussi nous nous laissons gangrener au contact de l'iniquité; surtout, si nos mères, nos épouses et nos filles, gardiennes jusqu'ici de la sainteté de nos foyers, brisent leur sceptre et laissent tomber de leur front la couronne de leur chaste royaume, il faudra un miracle de la Miséricorde divine ou bien encore une fois, Dieu se repentira d'avoir créé le monde, et le déluge de feu, prédit par saint Pierre, passera sur la terre pour la purifier.

Mgr Elie-A. LATULIPE.
Evêque de Halleybury.

UN PEU DE TENUE ET DE DIGNITE

Il y a le Monsieur inconnu: il passe à côté de vous et vous laisse indifférent.

Il y a la connaissance: on échange un bonjour, on se serre la main et chacun va à ses affaires.

Il y a l'intime: on lui ouvre sa porte, on le fait asseoir au coin du feu. Il est presque de la famille.

Le bon sens nous apprend à graduer les marques de sympathie, à ne pas ouvrir la porte au premier venu, quand même ce dernier sauterait très haut, ferait des pirouettes étourdissante ou serait l'as des divorcés. Le bon goût et le bon sens nous l'interdissent; et, s'il nous prend fantaisie de voir ces phénomènes, c'est au cirque que nous allons.

* * *

Ce que l'individu ne tolère pas à son foyer, n'est pas plus tolérable dans ce plus vaste foyer qu'on appelle une ville, une province, un pays. Il y a des convenances à garder; il est des réserves qui s'imposent et tout journal qui se prétend le porte-parole du peuple doit avoir la pudeur de remplir avec décence ce titre usurpé.

On semble l'ignorer et le ridicule rejaillit sur nous. Hier, c'était à une divorcée et à son compagnon qu'une grosse presse envoyait en NOTRE NOM des télégrammes de bienvenue; puis... présentation de fleurs, parade dans les rues, photographies de face et de profil et plan, plan, rataplan, boum! Les comédiens, en riant sous cape, répliquèrent par des messages au peuple canadien et des saluts au continent et encore plan, rataplan, boum!... Bref, ce fut un cirque réussi, dont nous restons les gogos et notre grande presse le barnum.

"Epatant, votre pays, épatant!" disait l'étoile de cinéma.

Je te crois, après pareille scène bouffonne! Mais j'ai honte à en pleurer. Nos gens si chatouilleux devant la plus petite critique, parfois très juste, se laissent ridiculiser et passent à l'étranger, pour qui les juge d'après leurs journaux, pour des êtres sans tenue et sans dignité. Car la scène continue; après la masquerade d'hier, ce sera celle de demain; et quand il n'y aura plus de bouffonneries, il y en aura encore.

Notre peuple, qui est intelligent, ne voit-il pas, ne comprend-il pas? Mais alors, pourquoi laisse-t-il faire, pourquoi paie-t-il pour faire rire de lui!



JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"
No. 10

— Sans doute! dit M. de Monvoy, en se promenant avec agitation; oui, sans doute! elle n'a pas plus l'air d'une criminelle que vous et moi. Et, cependant, Jonchères, votre assurance m'étonne! vous avez assez d'expérience pour savoir qu'une physionomie, même délicieuse, peut tromper. Bien que vous n'ayez pas mon âge, votre carrière est déjà assez longue pour que vous ayez vu des choses bien étranges.

— Oui... plus étranges même que cette affaire, qui ne serait qu'un crime vulgaire, sans la personnalité de l'accusée et sans l'amour de Cébronne.

—Ah c'est désolant! dit le juge avec chagrin. Un tel homme, dans une telle situation! son nom est désormais livré à la malignité publique.

— Il est bien au-dessus de cela! répliqua vivement M. des Jonchères; et son attitude forcera, au contraire, l'estime générale. Envers et contre tout, il aime avec passion cette jeune fille, il lutte pour elle, il s'oublie entièrement pour la soutenir, et vous croyez que le public lui jettera la pierre! J'ai meilleure opinion de lui! Pour moi, je crois, avec Cébronne, à l'innocence de Mlle Deplémont.

— Alors, au nom du ciel, basez votre opinion, je ne demande que cela! Prouvez que je m'égare, que je suis un imbécile, un idiot, ce que vous voudrez, enfin! et toute ma vie, je vous en serai reconnaissant.

— Il est toujours facile de prouver la bonté de votre coeur répondit M. des Jonchères, ému par le ton et les paroles de M. de Monvoy, car vous agissez avec humanité et prudence. Je sais trop bien que les faits accusent Mlle Deplémont; toutefois, en la voyant, je pense que nous sommes dupes d'apparences. Moi, je vais commencer une enquête.

— Vous n'irez jamais assez vite... En mon âme et conscience, la liberté laissée à cette jeune fille ne peut être que provisoire, et encore parce que les circonstances m'imposent des ménagements.

— Je sais!... je sais aussi que Cébronne fournirait n'importe quelle caution pour que la liberté de Mlle Deplémont fût prolongée?...

— Jonchères, dit M. de Monvoy avec émotion, je donnerais beaucoup pour que mon devoir me permît d'accepter la caution... Mais vous savez bien qu'un pauvre diable serait déjà arrêté, si les apparences, dont vous parliez, l'accusaient de la même façon.

—C'est vrai... et cependant, les deux cas sont très différents. Il est plus aisé de croire à la culpabilité d'un malheureux sans feu, ni lieu, ni éducation qu'à celle d'une jeune fille de bonne naissance, d'éducation affinée et, de plus, aimée d'un homme supérieur qui la connait à fond...

— Sans doute, sans doute! sans cela... mais il y a des bornes impossibles à franchir.

— Je sais...

Un lourd silence pesa quelque temps sur les deux hommes.

—Vous parlez d'enquête, reprit M. de Monvoy; croyez-vous que, depuis cinq jours, je me sois borné à m'occuper de Mlle Deplémont?

—Non, évidemment... les pièces que j'ai étudiées cet après-midi, quoique incomplètes, prouvent que l'enquête a été menée rondement sur divers points à la fois.

— Toujours poursuivi par la pensée de Cébronne, et par espoir de découvrir un fait qui justifiât Mlle Deplémont, j'ai activé, par tous les moyens à ma portée, le commencement de l'enquête. Par malheur, le résultat est désolant. Récapitulons en dehors de Mlle Deplémont, deux personnes étaient en cause: le concierge et la femme de charge, Sophie Brion. Le premier est inattaquable, tant par son honorabilité que par les circonstances. La seconde également; toutefois, j'ai poussé assez loin de ce côté. Les renseignements pris confidentiellement dans son pays, à Lieusaint, auprès d'une famille qu'elle a servie autrefois et avec laquelle elle a conservé des rapports, auprès des personnes qu'elle fréquente, ont concordé exactement pour affirmer l'estime générale dont elle jouit.

— Vous l'avez soupçonné, en somme?

—Oui, et non!... elle était au nombre des trois personnes qui, approchant de très près M. de Chantepy, devaient, pour cette seule raison, inspirer des doutes. Mais aucune charge, ni directe ni indirecte, n'a été relevée contre elle, au contraire! Je l'ai interrogée deux fois avec minutie; elle a répondu fort naturellement, et sans aucune contradiction, comme une femme que le soupçon ne peut atteindre. Enfin, son alibi est sûr, confirmé même par Mlle Deplémont, dont elle parle, du reste, avec respect, affection, et en déclarant que jamais elle ne la croira coupable.

— Je ne dis pas que je soupçonne quelqu'un, répondit l'avocat, mais je chercherai et ferai chercher, car je crois l'infortunée jeune fille innocente.

— Usez de tous vos droits... et Dieu veuille que la suite vous donne raison!

— Les ordonnances du docteur Cébronne ont-elles été retrouvées?

— Oui... il n'y a aucune falsification. D'ailleurs, vous savez que l'aconitine, employée par l'assassin, était pure et a été dissoute dans de l'eau. En potion, la dose est infime.

— Je sais tout cela, répondit M. des Jonchères en dissimulant son découragement.

Comme toujours, en quittant le magistrat, il avait une sensation d'accablement contre laquelle il réagissait mal, et il chercha vainement, pendant la nuit, à secouer l'obsession.

Il était sous la même impression en arrivant, le lendemain, chez Cébronne.

— Le malheureux M. Deplémont est mort, lui dit Bernard, sans préambule.

— Mort! déjà?... On ne le croyait pas aussi malade, lors de son retour à Paris?

— Non... mais un changement de vie complet et les émotions ont amené des complications qui ne pardonnent pas. Il y a quelques heures seulement, ce malheureux a soulevé le lourd rideau qui borne notre vue.

Le ton du docteur Cébronne était plus significatif que ses paroles, et M. des Jonchères, qui avait toujours vu son ami passionné pour les questions humanitaires, mais, par une inconséquence fréquente, presque indifférent à l'idée religieuse, se demandait avec surprise quel travail s'opérait dans sa pensée.

Bernard n'attendit pas la question pour y répondre.

— Tu essaies de creuser mon état d'esprit? Vois-tu, j'ai tant souffert depuis une semaine, que j'ai cherché un appui en moi, autour de moi... je n'ai aperçu que le vide.

— Et l'homme n'est pas fait pour le vide, je te l'ai dit bien des fois.

—Je le sais... ou plutôt je le vois!!! Jusqu'ici, j'avais cru qu'un homme, entrainé par la douleur dans certains courants d'idées, cédait à de simples impressions; je m'aperçois qu'il était pris par une loi impérieuse.

Cébronne se parlait à lui-même, et M. des Jonchères jugea plus sage de ne pas insister.

— Quelle semaine, Henri! quelle semaine! Il y a juste huit jours, je t'apprenais mes projets, et quelque chose d'atroce va nous broyer, nous broie déjà!

— Mais non, Bernard, dit l'avocat, navré des paroles désespérés de son ami, tu exagères!



Il s'en servit pour le mal de tete

Maintenant il louange les Pilules de Dodd pour les reins.

Martial St-Laurnt regrette de n'avoir point pris plus tôt les Pilules de Dodd pour les reins.

St-Anaclet, P. Q. Le 22 janvier. (Spécial). — "Vos Pilules de Dodd pour les reins m'ont fait beaucoup de bien" déclare M. Martial St-Laurent, citoyen bien connu et fort respecté de notre localité.

"Mes maux de tête sont disparus et je suis maintenant capable de faire mon travail. Les Pilules de Dodd pour les reins sont le seul remède qui m'ait fait du bien".

Les Pilules de Dodd pour les reins sont purement et simplement un remède pour les reins. Elles renforcissent les reins et leur permettent d'accomplir leur travail qui est d'accomplir l'élimination des impuretés que contient le sang. Les Pilules de Dodd pour les reins ont servi à combattre le mal de dos, le diabète, le rhumatisme, l'hydropsie, les maladies des voies urinaires et le mal de coeur. Ceux qui en usent en sont satisfaits.

Informez-vous à vos voisins des Pilules de Dodd pour les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour 2.50. Chez tous les marchands ou The Dodd's Medecine Co. Limited, Toronto, Ontario.

En Province

ST-ROSE DU LAC

Voici les résultats des examens de Noël à l'école du village:

GRADE IX

Classe B. — 80-60 pour cent: Armande Loire, M. Henriette Sabran, Antonia Houde.

GRADE X

Classe A. — 100-80 pour cent: Léonie Guyot.

Classe B. — 80-60 pour cent: Gaston Rhéaume, Yvonne Allard, Simone Guyot, Catherine Leseach.

GRADE IX

Classe A. — 100-80 pour cent; Magdalen Vaison, M. Antoinette Langevin.

Classe B. — 80-60 pour cent: Charles Sabran, Joseph Delveaux, Monty Tucker, Gilbert Saurette.

GRADE VIII

Classe A. — 100-80 pour cent: Sylvia Tucker, Maria Loire, René Jacob.

Classe B. — 80-60 pour cent: Edouard Préaume, René Delveaux, Azalma Desrochers, Edouard Saurette.

Classe C. — 60-40 pour cent: Joseph Bourbonnière, Matilda Pinvidic.

GRADE VI

Classe A. — 100-80 pour cent: Alfred Larivière.

Classe B. — 80-60 pour cent: Gordon Mack, Romain Guyot, Stella Sharbonneau, Gilles Guyot, Etheldreda Tucker, Joseph Maillard, Lucienne Archambault, Cécily Caison, Cécile Gosselin.

Classe C. — 60-40 pour cent: Gilbert Rhéaume, Renée Sabran, Willie Larivière, Cécile Montsion, Yvonne Guyot, May Henderson, Lawrence Dame, Peter Vanjoff, Bennie Popesky, Marcien Marion, Hymie Popesky, Thérèse Jacob.

GRADE V

Classe A. — 100-80 pour cent: Freda Neff.

Classe B. — 80-60 pour cent: Henriette Delorme, Blanche Langevin, Mariette Piret, Yvonne Montsion, Annette Houde, Berthe Houde, Hilda Saurette, Antoinette Delveaux.

Classe C. — 60-40 pour cent: Cécile Thérien, Alphonse Brunel, Bernadette Mault, Lucien Bourassa, Tommy Ramsay, Erny Robinson, Cécile Northrop, Stanley Martinnizen.

GRADE IV

Classe A. — 100-80 pour cent: Mitchell Martinnenzie, Lucienne Néault, Monique Guyot.

Classe B. — 80-60 pour cent: Françoise Guyot, Evelyn Mack, Marie-Louise Hamelin, Amélia Neault, Léon Maitre, Dunstan Vaison, Lorette Bourbonnière.

Classe. C. — 60-40 pour cent: Gabriel Molgat, Maurice Bourgeois, Damen Tucker, Geraldine Desrochers, Grace Tucker, Marguerite Desrochers, Ida Ramsay.

GRADE III

Classe A. — 100-80 pour cent: René Larivière, Emerantia Powel, Louis Molgat.

Classe B. — 80-60 pour cent: Catherine Marion, Henriette Normand, Dola Tucker, Jeanne Gosselin, Gabriel Rhéaume, Annie Ramsay, Noël Turenne, Marie Maillard, Willie Dame, Lucienne Gosselin, George Sabran, Mary Tucker, Justin Bourbonnière, Sylvester Gunville, Ernest Marshall.

Classe C. — 60-40 pour cent: Ernest Marshall, Paul Saurette.

GRADE II

Classe A. — 100-80 pour cent: Duncan McDonel, Yvonne Bouchard, Louis Marshall, Catherine Beauchemin, Lucien Lecat, Adéodat Therrien, Armand Soens, Octave Marion et Aleck Martinizen.

Classe B. — 80-60 pour cent: Yves Molgat, Ida Rhéaume, Odile Therrien, Rhoda Saurette.

Classe C. — 60-40 pour cent: Charles Edouard Gosselin, Martha Guuneville, Henri Delorme, Donald Northrope.

GRAVELBOURG

CHRONIQUE DU COLLEGE

ELECTIONS—

Le 13 janvier dernier, était jour sentationnel et mouvementé au Collège. Suivant la coutume, "antique et traditionnelle", la gent écolière procédait aux élections de l'Association Athlétique pour le second semestre. Les urnes mystérieuses de scrutin nous ménageaient l'annonce d'excellents candidats et d'heureuses nominations. Les dignitaires, élus aux fauteuils administratifs furent les suivants:

MM. Aimé Lizée, président; Joseph Lafrance, vice-président; Léo-Paul Sabourin, secrétaire-trésorier; Sylvio Lafrenière, conseiller; François Lambert.

Au nouveau comité athlétique nous assurons notre entier concours et nos meilleurs voeux.

JOURNEE SPORTIVE—

Le Comité des Jeux organisait pour le dimanche, 14 janvier, une journée sportive sur la glace. Favorisés d'une température idéale, nos jeunes académiciens prirent part avec entrain aux différents tournois. Le programme fut varié et bien rempli. Aux dévoués organisateurs revient l'honneur du succès. Voici le programme des courses et les noms des gagnants respectifs des concours.

TOURNOI ATHLETIQUE

PROGRAMME—

Course des grands, 5 minutes: — Lucien Ayotte.

Course des moyens, 3 minutes: — Armand Bouffard.

Course des petits, 2 minutes: — Roméo Gaucher.

Course des grands par deux: — Albert Lemieux, Léo Isabelle.

Course des moyens par deux: — Oscar Goulet, Armand Bouffard.

Course des petits par deux: — Laforest Paul, René Daigle.

Course des grands avant et arrière: — Léo Isabelle, Léo Ayotte.

Course des moyens avant et arrière: — Oscar Goulet, Ubald Caron.

Courses des petits avant et arrière: — Roméo Gaucher, Simard Raymond

Course des Grands par trois: — Léo Ayotte, Lucien Ayotte, H. Braconnier.

Course des Moyens par trois: — G. Bouchard, T.-H. Lambert, L. Levasseur.

Course des Petits par trois: — R. Daigle, P. Laforest, L. Nibus.

Course des Grands à reculons: — Léo Isabelle.

Course des Moyens à reculons: — Armand Dupras.

Course des Petits à reculons: — Simard Raymond.

Course des Grands aux patates: — Lizée Aimé.

Course des Moyens aux patates: — L. Levasseur.

Course des Petits aux patates: — Roméo Gaucher.

Course à l'âne: — Alphonse Bouffard.

Lancement de la rondelle chez les grands: — Aurèle Beauchesne.

Lancement de la rondelle chez les Moyens: L. Levasseur.

Lancement de la rondelle chez les Petits: — Henri Bédard.

Course d'endurance: — (Tous les élèves) Albert Lemieux: (7 minutes).

LIGUE DE HOQUET—

Nous aurons, comme les années passées, notre ligue intermurale de hoquet. La répartion des différentes équipes, divisées en camps antagonistes, est terminée. Les connaisseurs nous promettent une excellente saison sportive sur le gâteau de glace. Nos amateurs du sport national de hoquet auront tout le loisir désirable de faire valoir leur agilité, leur endurance et leur habile stratégie. Les joueurs auront le double mérite de se délasser les membres et de nous délasser l'esprit, par d'agréables joutes récréatives.

DIVISION DES GRANDS—

LANGEVIN: Joseph Lafrance (Capt), R. Père Massé, O. M. I., Henri Braconnier, Léo Isabelle, Lucien Lambert, Sylvio Lafrenière, Laurent Gagné, (Subs).

TACHE: Léo Ayotte, (Capt). R. Père Schimnoswki, O. M. I., Paul Raby, Alphonse Bouffard, Aurèle Beauchesne, Lucien Lefebvre, Roger Charlebois, (Subs).

PROVENCHER:, Aimée Lizée, (Capt) Lucien Ayotte, Edouard Cloutier, François Lambert, Albert Lemieux, Gérard Laforest, Armand Lizée (Subs).

DIVISION DES PETITS—

BELIVEAU: Armand Dupras (Capt) Gérard Bouchard, T.-H. Lambert, Albert Bourgeois, Gaston Robinson, Ubald Caron, Armand Raguin, (Subs).

PRUD'HOMME: Oscar Goulet, (Capt), Pascal Lalonde, Fernand L'Heureux, L. Levasseur, Lucien Lizée, Arcade Lambert, Paul Laforest, (Subs).

MATHIEU: Albert Forcier, (Capt), Euclide Audette, Alphonse Bourgeois, Roméo Loiselle, Paul Piché, Charles Caron, Wilfrid Boutin.

STE-CLAIRE

M. l'abbé J.-E. Dérome, notre curé, est retenu au lit par le rhumatisme depuis le 16 décembre.

Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

VIENT DE PARAITRE

L'Ecole Sociale Populaire de Montréal vient de publier en brochure la remarquable étude de Mgr Eugène Lapointe sur le travail du dimanche dans notre industrie.

On se rappelle le retentissement qu'eut la lecture de cette étude à la semaine sociale d'Ottawa, à la fin d'août dernier. Reproduite dans plusieurs journaux, elle suscita de nombreux commentaires. On proposa immédiatement de la répandre à profusion dans le public et des citoyens généreux offrirent de contribuer à l'organisation d'une vigoureuse campagne pour faire disparaitre le mal qu'il dénonçait. C'est à cent mille exemplaires qu'on souhaitait voir tirer la brochure qui ferait connaitre ce désordre social.

La question en vaut la peine en effet. Déjà, dans notre province, une dizzine de mille hommes travaillent le dimanche à la fabrication du papier. Ces usines pourraient chômer sans autre inconvénient que de diminuer les profits des intéressés. Tandis que les Canadiens, directeurs d'industries similaires, se montrent respectueux de la loi civile et religieuse, tandis que l'Ontario impose à ce genre d'usines le respect du dimanche, des capitalistes étrangers obligent nos compatriotes à travailler sept jours par semaine. Poursuivis devant les tribunaux et condamnés, ces industriels continuent d'agir comme suparavant.

Voilà le mal que Mgr Lapointe dénonce vigoureusement et qu'il veut faire cesser, s'il en est temps encore. Dans ce but, il fait appel à tous les citoyens de notre province, à tous les groupements, à toutes les sociétés qui disposent de quelque influence.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE DANS NOTRE INDUSTRIE est en vente à "L'ACTION PAROISSIALE", 1300, rue Bordeaux. Prix spécial pour cette brochure: 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, $50.00 le mille.

Les révolutionnaires, à Memel, après avoir d'abord réclamé l'annexion de la ville et du district à la Lithuanie, se contenteraient maintenant de voir aboli le directorat allemand qui avait été imposé à la ville. Memel est en majorité allemande, mais les environs sont en grande partie peuplés de Lithuaniens. On rapporte que les Lithauniens ont envahi la ville et désarmé la police ainsi que les troupes françaises qui s'y trouvaient.

A la conférence de Lausanne, les délégués des Etats-Unis ont créé une sensation en réclamant soudain des Turcs pour leur pays, non seulement le régime de la nation la plus favorisée, mais le même traitement que les nationaux ottomans en tout ce qui concerne le commerce, les affaires, l'éducation, la charité, la religion.

L'occupation franco-belge dans la vallée de la Ruhr étend systématiquement le cercle de son influence à mesure que les Allemands montrent plus de mauvais vouloir à se soumettre à l'inévitable. Elle va s'avancer jusqu'à Dortmund et commander les importants noeuds de voies ferrées qui se trouvent en ces parages, en prévision de toute hostilité possible

Une erreur, quelle qu'elle soit, se reconnait, se détruit. Parlons d'elle et de nos moyens d'action.
tre l'évidence de l'accusation.
tie de la nuit à me débattre con-

— Contre l'évidence de l'ac-
— Oui, parlons d'elle, pauvre Gertrude! As-tu un plan à me proposer.

— Un plan qui me soit personnel, non! J'ai passé une partie... cusation! et cependant, tu l'as vue? Et quelle incohérence! Tu viens de parler d'une erreur, à présent, tu me fais part d'un doute?

— L'incohérence s'explique; en la voyant, j'ai été convaincu de son innocence, mais, quand je me place devant les faits bruts, je change d'avis.

— Influencé à ce point!... Alors? Alors, tu renonces à la défendre?

— Allons donc! pour qui me prends-tu, Bernard?

— Le sais-je? Pourquoi es-tu découragé quand l'innocence de ma chère Gertrude est aussi certaine que ta propre honorabilité? Et enfin, quoi? Que vas-tu faire? Quel plan?

— Voici j'ai télégraphié à un homme, que j'emploie souvent dans les affaires criminelles, de venir ici à deux heures. Nous allons lui raconter les faits sans une réflexion, sans un commentaire. N'étant influencé par rien, ni par personne, il aura une impression neuve et peut-être très différente de la mienne.

— Qui est-ce?

— Un pauvre diable intelligent, un réfractaire, comme disait Vallès. Il a été dans l'aisance, s'est ruiné, ou plutôt, tout jeune, a été ruiné par une coquine. Depuis, il a fait un peu de tout, a même été policier, mais, ne supportant aucune discipline, est sorti de la police officielle. Je lui ai presque sauvé la vie avec des travaux d'écriture, puis, comme il a du flair et un véritable esprit d'intuition, je l'emploie pour des recherches et des contre-enquêtes. Deux ou trois fois, ses découvertes m'ont aidé à gagner la partie.

— Ma pauvre Gertrude!... Son sort entre les mains d'un tel individu!

— Je t'assure que c'est un brave homme à sa manière, et il m'est entièrement dévoué. S'il nous rend service, le côté bohème de sa vie nous est bien indifférent. Mais le secret le plus absolu doit être gardé, et les domestiques eux-mêmes ne doivent pas soupçonner qui vient ici. Je lui ai donc écrit de se présenter de ma part comme malade.

— Ah! bien...

Cébronne sonna et dit à son valet de chambre:

— Un malade, recommandé par M. des Jonchères, viendra tout à l'heure. Je le recevrai par exception.

Il attendit que la porte fût refermée pour demander à l'avocat:

— Tu as lu les journaux, Henri?

— Un seulement!... il était sobre dans ses renseignements.

— Lis.

Cébronne tendait un journal de la veille où son nom s'étalait dans un long article qui prenait deux colonnes de la première page. La scène du jour précédent, dans la galerie des Marchands, était racontée de façon à frapper le public par son côté romanesque. On parlait avec enthousiasme de la beauté de Gertrude, et l'article se terminait par ces mots:

"Il suffit de voir cette jeune fille pour penser que la justice s'égare; cependant nous sommes en mesure d'affirmer que tout l'accuse. Quant à l'éminent docteur Cébronne, que nous avons eu l'honneur d'aborder, il a des manières un peu rudes, nous les lui pardonnons en faveur de sa belle fiancée."

— Que ferais-tu? dit Cébronne.

— Rien... Les circonstances ne nous permettent pas d'imposer silence aux journaux.

— Quel soulagement d'administrer une correction à ce goujat!

— Il faudrait la renouveler... et puis, à quoi bon?

— Oui, à quoi bon? répéta Cébronne avec un geste d'indifférence. Rien ne me touche, hormis ce qui la concerne.

M. des Jonchères savait bien que le grand coeur de son ami ne pensait ni à lui, ni aux graves ennuis de voir son nom mêlé à une ténébreuse aventure.

— Je ne m'explique pas, je ne m'expliquerai jamais, reprit Bernard, que tu ne parviennes pas à envisager la question sous son jour réel...

— J'ai tort, je ne le nie pas, mais il me faut une influence étrangère pour entamer la logique qui s'impose trop fortement à mon esprit...

Le valet dec hambre l'interrompit en annonçant que le malade attendu était arrivé.

Ils passèrent alors dans le cabinet de consultation, et Cébronne se vit en face d'un homme ni jeune, ni vieux, de taille moyenne, trapu, avec une tête carrée et une physonomie qui frappa le docteur par son impassibilité voulue ou réelle.

— Aubrun, dit M. des Jonchères, nous avons besoin de votre expérience et de toute votre habileté dans une affaire très douloureuse pour mon ami, le docteur Cébronne. Vous la connaissez, sans doute, par les journaux?

— Oui... J'ai lu différents articles. Vilaines apparences pour cette jeune femme!

— Précisément! Apparences... et nous sommes persuadés que la justice s'égare, malgré les précautions dont elle s'entoure. Je vais vous exposer minutieusement les faits; malheureusement, tels que les présente l'enquête, ils sont probants et...

— Et vous gardent prisonnier dit Aubrun saisissant aussitôt la question; vous ne parvenez pas à vous en dégager pour la défense? Je comprends! et désire connaître jusqu'au détail le plus infime.

M. des Jonchères commença son récit d'une façon nette et méthodique. Cébronne, la tête appuyée sur sa main, ne disait pas un mot, mais observait attentivement le visage d'Aubrun et la contention qui rendait immobiles les yeux intelligents fixés sur ceux de l'avocat.

Malgré lui, M. des Jonchères, entrainé peu à peu, plaidait l'accusation beaucoup plus qu'il ne la combattait, et Cébronne souffrait affreusement d'une exposition dont la rigueur lui paraissait tout à coup écrasante.

Quand l'avocat s'arrêta, un sourire éclairait les traits de M. Aubrun:

— Je la tiens! dit-il avec assurance.

— Vous la tenez? Qui?

— La coupable!... et assurément ce n'est pas Mlle Deplémont; elle n'est, en effet, accusée que par des apparences.

— Ah! dit Bernard en se levant brusquement, et vous ne l'avez même pas aperçue!... Tu vois, Henri!

— Développez vos idées, Aubrun.

— Je mets de côté l'éducation et la valeur morale de cette jeune fille; pour moi, c'est insignifiant, car on voit des femmes tomber de plus haut encore. La vie est un tissu d'invraisemblances, par conséquent, passons! J'en viens aux faits. Comment se fût-elle procuré de l'aconitine en aussi grande quantité? C'est impossible! Il faudrait l'avoir volée; mais où et comment?

— C'est, en effet, le côté faible de l'accusation; il saute aux yeux. Mais il est certain que, dans un tiroir de sa chambre, il y avait un papier déchiré contenant encore quelques morceaux d'aconitine cristallisée. Non seulement cela, mais le morceau de papier jeté sur la cheminée de M. de Chantepy s'adapte exactement à la déchirure du papier trouvé dans la commode de Mlle Deplémont.

— A mon avis, preuve de son innocence! On a beau être novice dans le crime, il n'est pas possible d'accumuler ainsi les charges contre soi, d'autant que l'action était préméditée et bien conçue. Le coupable eut donc été très habile dans l'exécution de son dessein, et invraisemblablement maladroit pour se cacher? C'est une hypothèse inacceptable.

— Vous avez cent et cent fois raison, s'écria Cébronne avec ardeur.

— Eh bien? dit l'avocat.

— Eh bien, quelqu'un, ayant besoin d'une forte somme, a formé le plan scélérat de rejeter son propre crime sur la jeune fille.

— Alors, dit le docteur, ce serait une personne habitant la maison, et M. de Monvoy prétend que c'est impossible, chacun étant chez soi?...

— Quelqu'un a pu, a dû être soudoyé.

— C'est difficile à admettre, étant donnée l'heure du crime; étant donné surtout le moyen employé; il faut que ce soit un individu approchant souvent M. de Chantepy et mêlé, en quelque sorte, à ses habitudes.

— C'est le point à débrouiller; s'il l'était, nous ne serions pas dans l'embarras. Le certain continua Aubrun, c'est que l'assassin est une femme parce qu'un homme, tout mauvais soit-il, n'a pas cette malice noire.

— Je connais vos idées sur ce point, dit M. des Jonchères avec un léger sourire.

(à suivre)

SACRE-COEUR

Rapport 1922

Commission scolaire

DEPENSES

Assurance	207.35
[illegible]	[illegible]
[illegible]	316.80
Dépenses défrayées pour la nouvelle salle réparage cours com.	27.09
175 chaises pliantes, 40 tables	552.07
Assurance, nouvelle cons.	159.30
Roues de fortune	24.00
Bois pour scènes, rideau	13.00
Drap 90 vgs pour scènes et rideau	23.23
Assurance, risque d'ouvriers	48.00
F. Finnie, artiste, décor rideau	95.00
Salaires, gardien, institutrices	2,187.89
Divers	10.00
Remboursement à l'Eglise int. sur dettes de juil. 1922 à janvier 1923	550.00
	$4,901.91
Balance surplus	244.17
	$5,146.08

RECETTES

Balance, année 1922	211.59
Contribution des Enfants	994.05
Divers, intérêt sur dépôt	9.52
Loyer	40.00
Partie de cartes	771.21
Dons	190.81
Quêtes du mois	2,117.15
Remboursement du Fonds d'agrandissement pour dépenses de la nouvelle salle (rideau, scènes et ameublement	445.58
Remboursement. Idem, Edifice, Construction	496.17
	$5,146.08
	$5,146.08

Transporté au paiement de la construction de la salle	$1,412.88
	$1,412.88
Balance	30.00
	$1,442.88

LES SOUSCRIPTEURS AU FONDS D'AGRANDISSEMENT

ANNEE 1920—

Mai, Mgr A. Sinnott	100.00
" M. E. Gauthier	20.00
" St-Vincent de Paul	50.00
" Un paroissien	250.00
" Rév. Père Curé	50.00
" Concert, Dames Ste-Anne	219.55
" M. L. Lepage	5.00
" M. de la Giclais	35.00
" M. Horace Chevrier, 1er paiement sur $1,000	333.33
Sept. M. Henri Pélissier, 1er paiement sur $1,000	250.00
" M. Ed. Gautheir	50.00
" Une amie de la paroisse	100.00
	$1,442.88
	$1,442.88

ANNEE 1921-1922—

Balance	30.00
De amis, dames et messieurs	280.00
M. W. Aumais	5.00
M. et Mme Vigor Rho	100.00
M. Horace Chevrier, 2e p.	333.33
M. Henri Pélissier, 2e p.	250.00
M. Ernest Guertin	3,000.00
M. Alp. Guay	6.00
M. L. P. Brault	6.00
M. H. Pélissier, balance	500.00
Mme R. Thibaut	5.00
M. Aug. Lalonde	3.00
M. J. A. Rhéaume	5.00
Banque d'Hochelaga	50.00
M. Emmanuel Lalonde	5.00
M. Joseph Poitras	5.00
M. Benjamin Ladouceur	5.00
M. E. Chaput	29.36
Dr Laurendeau	5.00
La famille P. Morin	15.00
	$4,637.69
	$4,637.69

A la Com. Scolaire	$185.00
Divers, imp. timbres, env.	54.36
Au fonds de la Const.	3,500.00
Remboursé à la Com. Sc.	445.48
	$4,184.84
Balance	452.85
	$4,637.69

ANNEE 1923—

En janvier 1923, M. J.-H. Bourgouin a souscrit $100.00.

La Commission Scolaire offre ses plus sincères remerciements à tous les généreux souscripteurs à M. A. Dostert qui a dressé les plans de la nouvelle construction gratis, comme sa contribution au fonds d'agrandissement; aussi aux Pères Oblats qui ont vendu le terrain au plus bas prix, à sacrifice, avec l'intention de faire par là un don à la paroisse et qui prêté les services du Frère de Byl, O. M. I. comme surveillant des travaux n'exigeant qu'une très modeste rémunération.

LES ASSURANCES

L'Eglise, école	$60,000.00
Le mobilier de l'Eglise et de l'école	15,000.00
La salle paroissiale	18,000.00
La résidence des soeurs	10,000.00
L'automobile	800.00
	$103,800.00

Les constructions et le mobilier peuvent être évaluées à un montant approchant $130,000.00; le terrain $53,000.00 ce qui ferait un montant de $183,000.00 à peu près, contre un passif d'une dette de $38,000.00 sur l'église et l'école et de $8,000.00 sur la salle paroissiale, soit $46,000.000, laissant un actif d'à peu près $137,000.000.

DEPOTS DES SOCIETES AU (1er janvier 1923)

Feuillets, briques	229.68
Cadets du Sacré-Coeur	88.48
Dames de Ste-Anne	140.[illegible]
Diverses, Contributions Diocésaines	48.08
Enfants de Marie	200.88
Fonds d'agrandissement	462.75
Ligue du Sacré-Coeur	54.88
Sainte-Agnes	88.88
Saint Vincent de Paul	[illegible]
	$1,565.[illegible]
	$1,565.29

	.70
Balance	1,[illegible]
	$1,565.29

CONSTRUCTION DE LA SALLE

Du fonds d'agrandissement	$3,500.00
Du bazar	3,000.00
Dépôt retiré de chez les Pères Oblats	7,466.00
Emprunt à la Banque d'Hochelaga	8,000.00
Du fonds d'agrandissement	445.58
	$22,411.58

DEPENSES

Terrain	$1,500.00
Construction	18,300.00
Electricité, peinture, surveillance extra	788.[illegible]
Plomberie, extra remboursement pour dépenses bazar	740.23
Timbres, intérêt sur billet	136.[illegible]
Remboursement à la Com. Scolaire pour ameublement	496.17
Remboursement à la Com. Scolaire pour ameublement	445.58
	$22,411.58

La construction et l'ameublement de la salle paroissiale ont coûté ... $22,411.58

Il a été payé $14,411.58; il reste un emprunt à la Banque d'Hochelaga de $8,000.00.

L'Eglise a en dépôt au fonds d'agrandissement	452.85
Plus feuillets briques	229.68
	$682.53

RAPPORT FINANCIER DE L'EGLISE DU SACRE-COEUR POUR L'ANNEE (1922 au 1er janvier 1923)

Casuel (mariages & sépultures	$63.75
Dons	15.00
Dîmes	1,356.65
Quêtes	2,739.25
Rente des bancs	2,819.51
Revenu du culte, dons, aumônes	541.55
Divers int. bons de la Victoire	11.20
Tronc luminaire	360.77
Rebousement par la Com. Scolaire. Int. sur dettes 1er juil. au 1er janvier 1923	950.00
	$8,858.68
	$8,858.68

DEPENSES

Balance année 1922	1.20
Assurance	60.10
Bureau (impressions, timbres, musique orchestre)	170.97
Chauffage, éclairage, charbon, élec. eau	1,533.69
Dons	96.93
Gages (Sacristain, Soeurs sacristines Organiste)	576.00
Intérêt, taxes (Sur dettes Cathédratium à la ville	2,251.76
Honoraires, desservants	2,100.00
Mobilier (Entretien du culte, lavage réparations, cierges, vêtements)	660.39
Loyer et entretien du presbytère (Assurance, téléphone, chauff. eau. élec. répar.)	1,200.00
Service de pères	37.50
Divers	44.66
	$8,732.40
Balance, surplus	126.28
	$8,858.68

Le nouveau Comité de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg est composé come suit:

MM. A. Dostert, président; V. Rho, 1er vice-président; E. Chaput, 2ème vice-président; F. Boulé, secrétaire; J.-A. Rhéaume, trésorier; A.-E. Moisan, commissaire ordonnateur A. Maillot, sergent d'armes; J. Lavoie, organisateur; J.-A. Hébert et G. Noël, auditeurs; M. Dussault, H. Germain et S. Aubin, directeurs; T. Gareau, visiteur des malades.

Le comité a décidé d'organiser une grande partie de cartes carnaval pour le Mardi-Gras, 13 février prochain. Les organisateurs veulent en faire une soirée exceptionnelle d'entrain et de gaieté, par un programme tout à fait inédit. Nous sommes certains d'avance de la réussite de leur projet et personne n'oubliera ce rendez-vous du rire.

La partie de cartes de mardi dernier sous la direction des Dames de Ste-Anne a été un franc succès. Voici la liste des données: cabaret par Dingwall, assiette par Birks, théière par Liggett, coussin par M. F. St-Pierre (Banfield), pot à tabac par Robinson, cravate par M. Avila Farley, cravate par M. Paquin, salière, poivrière et couteau par Mme Drolet; prix de consolation par Mme V. Rho.

Les gagnants ont été MM. L.-P. Brunelle, 96, E. Lalonde, 93, Wilfrid Boivin, 92; Mme Prud'homme, Mlle V. Morrison, 91, Mme Martin, Mmes Germain, Gammon et Baduel obtinrent aussi 91.

Les prix de consolation ont été gagnés comme suit: Dames: Mme Emile Morin, 60, Taché 61; MM. M.-G. Castonguay, 65; M. M.-O. Charlebois, Armand Desrochers et P. Green, 65.

La prochaine partie sera donnée par les enfants de choeur.

La chorale reprendra ses répétitions dimanche prochain après la grande messe.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Patron: Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface, Man.

Président Honoraire: Sa Grandeur Monseigneur Joseph Prud'homme, Evêque de Prince Albert et Saskatoon.

Président: M. Roger Goulet; 1er Vice-Président: M. l'Abbé Elie Rocan; 2e Vice-Président: M. Louis Philippe Gagnon; M. A.-C. LaRivière; Asst. Secrétaire: M. Eugène Lemay; Trésorier: M. Jean Arpin.

Membres du Conseil: Mgr W. Jubinville, M. l'Abbé A. Sabourin, Rév. Père Louis Peslapra, M. l'Abbé Yvan Kelsum, Dr F. Lachance, M. Noël Bernier, Dr J.-J. Trudel, M. Charles Beaucher, M. C.-T. Wyrzykowski, M. Thomas Beaubien.

Assemblée de l'Exécutif de l'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Boniface, jeudi le 25 janvier, à 8 heures p.m. au nouveau collège, (Séminaire).

Réunion importante.

Les membres sont priés d'être présents.

Les anciens élèves du Collège de Saint-Boniface ont ressenti une profonde douleur en voyant se fondrer dans un incendie les murs de leur "Alma Mater", et ils expriment cette douleur par la présente résolution, à laquelle ils entendent donner caractère de document historique.

Les anciens élèves du Collège de Saint-Boniface présentent leurs vives sympathies aux parents des victimes de cette lamentable catastrophe.

Les anciens élèves du Collège de Saint-Boniface remercient les RR. Pères Jésuites d'avoir consenti, malgré le désastre du 25 novembre dernier, à continuer l'oeuvre qu'ils ont assumée avec tant de dévouement depuis 1885 sur les bords de la Rivière Rouge.

Ils offrent des actions de grâces à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface dont la munificence a si providentiellement aplani les premières difficultés.

Ils font part de leur reconnaissance aux prêtres du Petit Séminaire, qui ont généreusement fait le sacrifice de leur palais pour assurer la reprise immédiate des classes; ils témoignent leur gratitude à la législature de la province de Québec qui vient de voter, à l'unanimité, une somme de 25,000.00 au Fonds de Reconstruction du Collège.

Ils proclament leur indéfectible loyauté à leur "Alma Mater" et prennent l'engagement de travailler de concert avec le dévoué comité des citoyens, à faire renaître de ses cendres l'édifice démoli.

Résolution adoptée à la réunion générale des Anciens élèves du Collège de St-Boniface, tenue le 16 janvier 1923.

L. D. C. F.

Les Demoiselles de la Ligue Catholique et Canadiennes Françaises annoncent qu'elles donneront une partie de cartes le 29 courant dans la salle du Collège.

Il y aura des prix offerts aux gagnants: Prix des Dames: Un joli coussin. Prix des Messieurs: Une corde de bois. Prix de râfle: Une tonne de charbons.

Elles profiterons de l'occasion pour râfler le manteau de fourrure.

AUGMENTATION DE 1,754,929 LIVRES POUR "SALADA"

Ce chiffre formidable qui représente les progrès toujours croissants de "SALADA" dans l'estime du public, a été atteint en 1922. Il ne peut être attribué qu'à la satisfaction que donne sa qualité toujours invariable.

POUR LE LUNDI GRAS

Le Cercle Dramatique de St-Boniface, est à préparer une soirée pour le 12 février, lundi gras, qui sera donnée en la salle du Sacré-Coeur au profit du Collège.

Le programme à la semaine prochaine.

Travaillons pour notre Collège.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

La deuxième partie de la deuxième série du jeudi a eu lieu jeudi dernier, et a donné les résultats suivants:

PRIX DE CARTES

DAMES. — Mlle Georgeline Bélanger, 16 parties sur 24, $2.00.

MESSIEURS. — M. Aimé Lespérance, 16 parties sur 24, $2.00.

PRIX DE RAFLE

1er prix, $2.00, gagné par Mlle Georgeline Bélanger, qui a détaillé avec MM. A. Lespérance, D. McDougall et J. Pellerin.

2ème prix, $1.00, gagné par M. J. Pellerin.

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier, c'était la 2ème partie de la deuxième série du dimanche. Voici les résultats de la soirée:

PRIX DE CARTES

DAMES. — Mlle Marie L. Paul, $2.00 16 parties sur 24. Mlle Paul a détaillé avec Mlle A. L'Heureux.

MESSIEURS. — M. Z. Berriault, $2.00, 17 sur 24. M. Berriault a détaillé avec M. H. P. Peterson.

PRIX DE RAFLE

1er prix, $2.00, gagné par M. D. Racette.

2ème prix, $1.00, gagné par M. R. McDermot, qui a détaillé avec Mlle A. Trudeau et J.-A. Pelletier.

Mlle L. Faucher est en tête de la série du jeudi, avec 20 parties sur 24.

Du bord des hommes, M. Arthur Levêque est le "leader" avec 31 parties sur 24.

POUR LE DIMANCHE

M. H. P. Peterson est arrivé en tête de cette même soirée avec 32 parties sur 24. Mme Eugène Lachance et Mlle Cécile Lachance sont en tête avec 28 parties sur 48 parties jouées.

Jeudi prochain, 3ème partie de la deuxième série du jeudi; et dimanche prochain, 3ème partie de la deuxième série du dimanche.

GEO. L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

AU ST-NORBERT CAFE

Samedi, le 27 janvier, dans la soirée, il y aura veillée d'amusement au St-Norbert Café. Goûter servi à 9 heures du soir. Billets d'admission: le couple 75c. On peut se procurer des billets à St-Norbert Café et par téléphone: Ft. R. 3432.

ISRAELITES

Selon le dernier annuaire statistique israélite THE JEWISH YEAR BOOK, il y a présentement, dans l'univers, à peu près 16 millions et demi de Juifs dont [illegible] rien que dans les pays slaves, en Autriche et en Hongrie. En Palestine, où l'on vient d'établir sous protectorat anglais un Etat [illegible] pour eux, ils ne forment guère qu'un huitième de la population, soit [illegible] âmes. Aux Etats-Unis, des statistiques vieilles déjà de 4 ans en plaçant le nombre connu à [illegible]. A New York selon l'AMERICAN ISRAELITE, il y en a 1,[illegible], soit un dixième de la population juive totale du monde, plus que le double de ce qu'était la population de Jérusalem au temps de sa destruction. Au Canada, nous ignorons encore quel nombre d'israélites il y a, selon le dernier recensement décennal (1921); mais nous l'apprendrons d'ici quelques mois. On peut, sans dépasser la vérité et même en restant en deçà, dire qu'il y a à Montréal à peu près, soixante mille Juifs, dont un grand nombre sont inscrits sous la désignation de Russes, Polonais, Galiciens, Ukraniens, Roumains, parce qu'ils sont venus de Russie, de Pologne, de Galicie, d'Ukraine, de Roumanie; et le Canada doit en compter au bas mot une couple de cent mille, sinon un quart de million.

G. P.

Le désordre et la terreur ont régné au coeur de la ville de Dublin, Irlande, pendant une partie de l'avant dernière nuit: éclatements de bombes et fusillade ont fait rage, à l'occasion d'attaques dirigées contre les casernes royales, les quartiers généraux de l'état-major irlandais, l'immeuble du Freeman's Journal, un garage occupé par les troupes nationalistes et quelques autres points encore.

Une dépêche de Bochum, en Allemagne, rapporte qu'un allemand aurait été tué et plusieurs autres blessés grièvement. Hier soir, les troupes françaises ayant ouvert le feu contre la foule, pour apaiser une émeute soulevée entre nationalistes et communistes.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BONIFACE

St-Boniface, le 18 janvier, 1923.

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,

En vertu d'un règlement datant de plusieurs années, la Cité en nommant MM. Glendinning et moi, auditeurs permanents de St-Boniface, le conseil de la cité a confirmé en janvier de l'année dernière cette nomination pour l'année 1922.

Par sa décision en date du 2 mai 1922, le Conseil Municipal a confié une faible partie de l'ouvrage à faire sur les livres et comptes de la cité, à un troisième auditeur extraordinairement spécial, ce qui naturellement va augmenter les dépenses de l'inspection des livres pour l'année 1922; ce n'est pas notre faute et cependant c'est nous qui allons en supporter les conséquences et voici comment. Le comité des finances de la cité de St-Boniface nous a convoqués à une de ses séances pour nous demander (demander en ce cas signifie exiger), de renoncer à l'audition de 1922 en faveur du troisième auditeur spécial sous prétexte d'économie. Le public se rendra compte plus tard si cela est vrai.

Devant l'exigence du comité des finances, et craignant sans doute d'être tout simplement remercié en cas de refus, M. Glendinning qui s'était rendu seul à cette séance du comité, a cru devoir renoncer à l'audition de 1922. C'est ce que m'ont déclaré MM. Hébert et Doucet, échevins, dans leur visite chez moi, lundi soir le 15 courant. Devant une situation semblable, j'ai dit tout en protestant, à ces Messieurs, que je renonçais comme mon collègue M. Glendinning à l'audition de 1922. Mais j'ajoute ici, ce que je n'ai pas voulu dire par courtoisie aux deux échevins parce qu'ils étaient chez moi, que je trouve la façon d'agir du comité des finances tout à fait incorrecte et qu'il y a là un passe-droit ou une injustice. Je me réserve donc de faire valoir mes droits contre la cité de St-Boniface s'il y aura lieu.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins, mes plus respectueuses salutations.

Louis MARIUS.

A PROPOS D'EXEMPTIONS

Lundi soir dernier, la question des exemptions est revenu sur le tapis. On sait qu'il s'agit dans ce cas de supprimer les exemptions partielles dont jouissent certaines institutions de Saint-Boniface. Ce serait surtout le cas de l'hôpital Saint-Boniface, de l'hospice Taché et du collège des Jésuites.

Il est vrai que la question n'était pas encore venue officiellement sur le tapis, mais on savait qu'elle avait été agitée en comité et que certains échevins, qui n'aiment pas s'afficher, travaillaient l'affaire en sourdine. Ils escomptent réussir à l'insu du public.

Une délégation comprenant MM. Ernest Cyr, Dr Howden, Dr Rice, Dr Lachance, Joseph Bernier, Joseph Bourgeault et A. Potvin présentèrent la cause de ces institutions. Mme Graham, suffragette enragée, fit valoir les arguments des adversaires de ces exemptions.

Il a finalement été décidé de tenir une réunion le 24 janvier, demain soir. On y discutera le pour et le contre de cette question avec une délégation des citoyens.

NOMINATION DES AVOCATS

La ville aura maintenant des avocats à salaire fixe. MM. Condé et Taylor ont été choisis. Non pas sans une discussion assez orageuse. Il y avait dix offres. M. Joseph Bernier parla au nom de Bernier, Bernier et Fripp. Il nota que cette étude légale avait fait tout le travail de la ville depuis quelques années et que n'ayant pas été remercié de ses services, elle n'avait pas à faire de demande. L'échevin Gevaert proposa que la ville retienne les services de Bernier, Bernier et Fripp, mais sa motion fut déclarée hors d'ordre.

L'échevin Wilson proposa la nomination de Condé et Taylor. L'échevin Doucet proposa un amendement. Le vote donna le résultat suivant:

Pour l'amendement: Doucet, Daoust, Gevaert.

Contre l'amendement: Holden, Hébert, Wilson, Dowse, Carson et MacFayden.

L'échevin Taylor, frère de l'associé de M. Condé s'abstint de voter.

NOMINATIONS

Le comité des finances à recommander les nominations suivantes:

Fonds d'amortissement: l'Honorable Juge Prud'homme, l'échevin Hébert et M. J.-C. Davis.

Evaluateurs: MM. John Morris et J.-S. Provencher.

BUDGET FEDERE

On a reçu une réponse du "Federated Budget" à la demande du conseil concernant les octrois à faire à l'orphelinat. L'orphelinat et l'hospice retireront $6,000. Ils avaient demandé $6,500.

$1,830.90.

Pour déblayer le terrain du collège de Saint-Boniface et pour faire les recherches nécessaires à la découverte des corps des victimes, il a fallu dépenser $1,830.90.

COMMISSION DU HAVRE

Les ex-échevins Marion et Leck seront les représentants de la ville à la commission du havre.

TRIBUT DE RECONNAISSANCE

Afin de témoigner sa reconnaissance aux pompiers de Winnipeg qui en deux circonstances, tout récemment, ont répondu à des appels de St-Boniface, notre ville a voté la sommes de $200, au Fonds de Bienfaisance des pompiers de Winnipeg. Le maire Laurendeau a reçu une lettre du sous-chef Veddess remerciant la ville de Saint-Boniface du traitement courtois accordé à ses pompiers.

ON NOTIFIERA LA COMMISSION SCOLAIRE

Sur requête de l'échevin Doucet il a été décidé de notifier la commission scolaire de la réunion spéciale qui aura lieu demain soir. On sait qu'en outre de supprimer certaines exemptions en faveur de l'hôpital des orphelinats et du collège, on veut aussi taxer les écoles publiques.

Quelle est la lettre où l'on trouve du lait, du beurre, du fromage et de la crème? — La lettre i.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanches: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

AU COLLEGE

A qui le devons-nous?

Dans la nuit du 24 au 25 novembre dernier, notre Collège était détruit. De ce monument, témoin des progrès de notre religion et de notre langue, il ne restait plus que des ruines fumantes. Les maîtres se trouvaient sans abri, les élèves sans gardiens.

Deux jours après, l'aspect change. Un nouveau toit nous est donné: au Petit Séminaire, à l'ombre de la Cathédrale majestueuse, les classes se continuent, les examens se préparent.

Mais ce nouveau toit, cette demeure hospitalière, à qui la devons-nous?

Dans cette nuit terrible, une institution semblait perdue pour toujours qui faisait "partie des rêves longtemps caressés et poursuivis énergiquement par les fondateurs de l'Eglise de l'Ouest."

Mais tout de suite se levait la main bénissante d'un de ces fondateurs dont la bénidiction allait permettre la reprise de l'oeuvre menacée.

A qui le devons-nous?

Ce vieux collège, fruit de tant de travail, objet de tant d'espoirs, disparait en quelques heures. Mais, quelle consolation! Le voilà qui revit d'une vie plus intense et semble défier l'épreuve et la destruction.

A qui le devons-houns?

Monseigneur, vous permettrez aux collégiens de vous adresser publiquement leur plus sincère remerciement. Nous comprenons le grand sacrifice que vous venez de faire. A la vue de ces ruines, votre espoir pour l'avenir, votre coeur de père et de prêtre s'est ému et s'est souvenu. Et si aujourd'hui nous pouvons travailler à la culture de nos âmes et de nos intelligences, c'est grâce à votre bonté. Si notre "Alma Mater" peut continuer l'oeuvre qui vous est chère, celle de la défense de notre religion et de nos droits, elle le doit à votre sacrifice.

A qui le devons-nous? Voilà, Monseigneur, ce que nous nous sommes demandé en revenant ici. Seule une bonté comme la vôtre pouvait nous donner ce Séminaire, votre oeuvre de prédilection. Notre gratitude n'égalera jamais votre bonté, nous ne pouvons vous remercier autrement qu'en acceptant votre mot d'ordre: pour la défense de notre religion et de de notre langue. Et tout en nous préparant à cet idéal, nous implorons Dieu, Monseigneur, de vous donner un autre collège encore plus beau que l'Ancien, et de vous restituer votre Séminaire.

Notre collège dans une autre "Alma Mater" doit donc incessamment continuer son oeuvre.

A qui le devons-nous?

M. le Directeur du Petit Séminaire et ses prêtres voudront bien accepter notre reconnaissance. Nous n'ignorons pas leur attachement à l'oeuvre du Petit Séminaire. C'est pourquoi nous espérons, nous prions Dieu que l'institution sur laquelle ils fondaient [illegible] d'espérances leur soit remise au plus tôt. Et nous sommes heureux d'offrir à M. l'Abbé Sabourin nos félicitations sincères pour son élévation au poste de Chancelier et de Conseiller de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

En quelques heures, notre "Alma Mater" qui avait déjà formé tant d'hommes dévoués et patriotes n'existait plus. Mais bientôt elle reparaissait plus résolue que jamais à former d'autres hommes.

Monseigneur Jubinville, merci! Nous nous rappelons les paroles qui s'échappaient de votre âme tout émue, lorsque le [illegible] décembre vous rappeliez du haut de la chaire, les bienfaits du collège de Saint-Boniface.

Merci, à notre sympathique et généreux clergé. Il s'est souvenu du vieux collège. Il ne regarde pas aux sacrifices, il veut le relever de ses cendres et lui permettre de poursuivre son oeuvre. C'est pourquoi il est unanime à seconder Monseigneur. A lui, notre profonde reconnaissance.

Dans la nuit du 24 au 25 novembre, les citoyens de Saint-Boniface voyaient s'écrouler le Château-fort de la race française dans l'Ouest canadien. Le boulevard de la vie française, longtemps seul point de ralliement des Canadiens-français de l'Ouest, semblait anéanti.

Mais le 21 décembre, ces mêmes citoyens renaissaient à l'espoir de voir s'élever un nouveau phare qui guiderait les [illegible] de leurs enfants sur la route de la [illegible] du véritable patriotisme.

Les citoyens de Saint-Boniface comprennent-ils notre bonheur? Savent-ils à quel point nous leur sommes reconnaissants de vouloir ainsi faire revivre notre "Alma Mater", et de reconnaître l'importance de L'EDUCATION CLASSIQUE que nous donnent nos Pères Jésuites? Nous les remercions sincèrement. Dieu bénira les sacrifices qu'ils s'imposent pour la reconstruction de notre Collège.

A qui le devons-nous?

Oui, nous avons ressenti et nous ressentons encore le dévouement magnifique, le patriotisme agissant de notre Archevêque de notre curé, de nos prêtres et des citoyens de Saint-Boniface. Nous revoyons encore ce feu terrible qui nous jetait sur le pavé sans abri, sans vêtements, et nous ne pouvons qu'être émus d'une profonde reconnaissance pour ceux qui nous recueillirent, qui nous abritèrent et qui veulent que notre Collège se relève de ses ruines plus beau, plus puissant, plus prospère que jamais.

Notre Collège se reconstruira, l'oeuvre de nos Jésuites se perpétuera, leur enseignement rejaillira encore sur le Manitoba et sur l'Ouest, et il en sortira comme jadis des évêques, des prêtres, des religieux, de bons citoyens. A qui le devons-nous?

Confiance! L'avenir est à nous, il est à ceux qui savent agir et espérer toujours!

Pierre FROSSAIS,
Philosophie, 2ème Année.

UN SOUVENIR DU VIEUX COLLEGE

Mon cher ami,

Te souviens-tu de cette messe de minuit passée au Collège en 1919.

Je ne puis te dire si c'est celle qui m'a le plus impressionné, mais j'en garderai un souvenir ineffaçable; et cela pour plusieurs raisons. D'abord ce fut la dernière messe de minuit à laquelle j'assistai aux vieux Collège, et maintenant qu'il n'est plus je suis certain que s'il se rebâtit, ce ne sera jamais la même chapelle, humble et tranquille qui retentissait parfois des voix familières des élèves, ce ne sera jamais, ce semble, cette même petite crèche, si simple et si pieuse où Jésus devait venir se faire enfant et sauver l'humanité; et cette crèche était d'un tel goût, le paysage si naturel, l'Enfant Jésus si beau, qu'on se trouvait pris d'admiration en entrant dans la chapelle.

Le Père Vandandaigue, qui ne se laissait jamais surpasser pour le choix de ses cantiques, et aussi pour sa manière de nous exercer, s'était certes surpassé lui-même pour cette messe de minuit.

Il nous avait demandé de nous rendre de bonne heure à l'exercice générale avant la messe, afin de repasser nos cantiques. J'étais donc parti avec Laurent et nous allions trottinant par cette soirée de décembre qui semblait se prêter admirablement à la venue du Sauveur. De gros flocons d'une belle neige de Noël tombait sur la terre comme une divine semence de paix; et nous pensions aux bergers du temps de Jésus, quand les anges leur chantaient: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Avec quel coeur après cela nous chantions nos chers cantiques: "Les anges dans nos campagnes,..." "Il est né le Divin Enfant"

Mais mon meilleur souvenir, c'est celui des élèves, des anciens surtout, coudoyant les plus jeunes et se rendant en silence, les mains jointes, à la sainte Table.

Ce que je ressentis alors ne s'exprime pas. Qu'il me suffise de te dire que c'est depuis ce temps que l'idée du sacerdoce m'est venue à la pensée.

Le réveillon qui suivit ne fut pas, non plus, sans joie, car tous les Pères y avaient mis la main, et on se sépara après s'être souhaité un joyeux Noël.

Qui aurait cru que cette messe de minuit serait pour moi la dernière passée au vieux Collège?

Lucien DAOUST,
Elève de Méthode.

ANGLICISMES A CORRIGER

On va "chooser" les joueurs: — On va choisir les joueurs.

J'ai fait "un drop-kick": — J'ai fait un coup de rebond.

La grande "bargain-sale": — La grande vente d'ocdasion.

Le bath-tub" est remplie: — La baignoire est remplie.

"Ta" patin est cassée: — Ton patin est cassé.

Prêtre-moi une "strap": — Prête-moi une courroie.

C'est lui le "manager": — C'est lui le gérant, le directeur.

Un "nozzle" pour arroser: — Une lance d'arrosage.

As-tu du "full-scap"? — As-tu du papier écolier?

Billet "complimentaire" (complimentary) — Un billet de faveur.

Huile de "castor": — Huile de ricin

Ce jeune homme "acte" bien: — Ce jeune homme joue bien.

J'ai fait une "trompe": — J'ai fait une erreur, une bévue.

La nouvelle "grocerie": — La nouvelle épicerie.

A LA LEGISLATURE

(Suite de la page 1)

peg. C'est un très agréable orateur. Rien du démagogue. Une parole abondante et nourrie d'une solide et vaste documentation. M. Dixon est plus rude, mais ses discours sont aussi fortement charpentés que ceux de M. Farmer.

Nous allions oublier M. Joseph Bernier. Féru de procédure parlementaire, il a prouvé l'an dernier qu'il n'est pas toujours facile de le briser et de lui imposer silence.

JOINDRE LES BOUTS

Personne n'escompte de lois nouvelles, — du moins de la part du gouvernement.

Il ne s'agit plus de légiférer, mais d'économiser. Notre province se meurt de gaspillage. De l'aveu du trésorier provincial, nous aurons un déficit de 1,200,000. C'est tout simplement la course à l'abime. Combler ce déficit par de nouvelles taxes, c'est impossible. Le contribuable est déjà trop lourdement taxé.

Economiser, ceci semble le premier, le dernier, le seul article du programme de M. Bracken. Notre premier ministre comprend qu'il n'est plus possible de créer de nouvelles sources de revenu. Il n'y a plus pour notre province qu'à faire ce que chacun fait pour soi, quand ses revenus sont inférieurs à ses dépenses. Il réduit ses dépenses et économise. C'est ce que M. Bracken fait et fera. Il est déjà à l'oeuvre. Sous le gouvernement Roblin et plus encore sous le gouvernement Norris, nous avons vu naitre des administrations de tous genres et grassement rétribuées. Le gouvernement en supprime quelques-unes, en fusionnent d'autres. Il va de soi qu'un certain nombre de fonctionnaires civils se trouveront de ce chef mis à pied, mais que voulez-vous? On les a déjà trop longtemps payé pour des services qu'ils ne rendaient pas. Pourquoi agirait-on autrement dans une administration provinciale que dans une entreprise privée?

L'an dernier, M. Haig réclama la fusion de l'Université et du Collège agricole. On affirme que M. Bracken fera cette fusion. Ceci réduirait d'un quart le déficit de la province.

DISCOURS DU TRONE

Il n'est pas dans la nature du discours du trône de dire beaucoup. Celui du nouveau gouvernement ne fait pas exception à cette règle.

Il annonce la création d'une commission d'enquête sur la situation scolaire dans notre province, un projet d'essai d'un un d'une commission de la vente des blés et un autre de parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Qu'est-ce qui va, qui vient et cependant ne quitte pas sa place? — Une porte.

Autour de la Ferme



L'ensilage de tournesol

Savez-vous ce qu'on dit de vous? Eh bien, on dit couramment chez les fermiers et même chez ceux que vous aviez poussé faire l'expérience du tournesol, que vous n'êtes pas pressé d'aborder ce sujet-là. On va jusqu'à dire que vous reconnaissez avoir été trompé par les écrits de gens qui ne connaissaient pas plus que nous. Que vous dites vous-même que le soleil ne vaut rien pour faire de l'ensilage, que vous n'en sèmerez plus jamais.

Moi je trouve que vous avez bien de la patience d'écouter tous ces raconteurs-là. Ces gens sont submergés jusqu'au cou par leur mauvaise culture; ils sont découragés et voudraient décourager les autres.

N'en croyez rien et écoutez: Pour corriger l'erreur que nous avons tous commise en faisant une culture ruineuse, il n'y a pas à passer par quatre chemins; il n'y en a qu'un, et c'est celui qui nous conduit à la culture mixte.

Dans notre province comme dans les deux autres provinces de l'Ouest, il n'y a pas à songer à faire du foin. La paille est tout à fait insuffisante. L'avoine coupée en vert coûte trop cher. Les trèfles et la luzerne avec toutes leurs qualités sont sans doute nécessaires à notre nouvelle culture. Mais il nous faut encore et nécessairement l'ensilage.

Il y a bien des plantes à ensilage: La luzerne? On préfère la conserver en foin. Le trèfle d'odeur à cause de la grande quantité d'eau qu'il contient, s'adapte bien au silo. Mais un grand nombre de fermiers accepte les ennuis de le faire sécher et le garde pour le passer au hachoir avec la paille. Il y a encore bien d'autres plantes qui peuvent faire d'ensilage, mais celles qui donnent le plus de satisfaction sont le blé d'Inde et le tournesol ou soleil.

Lequel des deux est préférable? Je crois qu'il en est du tournesol comparé au blé d'Inde comme il en est du trèfle d'odeur comparé à la luzerne, l'important c'est d'avoir l'un ou l'autre. Si l'un ou l'autre fait sortir vos animaux d'une luzernière et les fait entrer dans un pâturage de trèfle d'odeur, ils seront deux ou trois jours à jeuner et à beugler. Cependant, ils est bien prouvé que le trèfle d'odeur est tout aussi bon que la luzerne. Ce qui fait que vos vaches ont dédaigné l'ensilage de tournesol, c'est que vous leur avez donné d'abord du blé d'Inde. On assure que beaucoup sont satisfaits du tournesol, d'autres préfèrent le blé d'Inde, mais tous sont d'avis que l'ensilage, d'où qu'il vienne, est indispensable à celui qui veut faire des profits avec ses vaches à lait.

Il faut semer les deux: le blé d'Inde et le soleil! Pourquoi? Parce que le blé d'Inde est facilement atteint par les gelées tardives du printemps et qu'il est exposé, quelques fois, à être détérioré par les gelées de l'automne. Puisque l'ensilage de l'avis de tous ceux qui le connaissent, est indispensable, semez donc aussi du soleil qui n'est jamais atteint par les gelées, et vous vous assurerez des profits pour l'hiver. Si vos deux récoltes réussissent, ensilez votre soleil seul et vous l'emploierez le premier. Le blé d'Inde, vous le mettrez dans un second silo.

La preuve est faite! Vous pouvez vous faire un excellent silo et en être quitte pour votre travail.

C.-N. JUTRAS,
Prêtre-Curé.

Soins de la vache laitière A l'époque du vêlage

Si à l'époque du vêlage la vache a contracté des maladies ou a été exposée à certaines misères, son rendement de lait en sera beaucoup affecté sinon complètement perdu.

Nous pouvons éviter en grande partie ces difficultés, en donnant plus d'attention à l'alimentation et au soin de la vache laitière quelque temps avant et à l'époque du vêlage.

Deux ou trois semaines avant la mise bas, on doit s'assurer si les intestins fonctionnent bien, s'ils fonctionnent mal, il faudra donner une dose d'une livre de sel d'Epsom (sel à médecine) dans une pinte d'eau et répéter cette dose une ou deux fois par semaine jusqu'à ce que l'effet désiré soit obtenu.

Durant cette époque, on ne doit soigner que des nourritures laxatives tel que: ensilage, grains verts, luzerne, légumes et son.

Si la vache est en bonne condition et si l'on donne une assez forte ration de grain, on doit diminuer la ration à deux ou trois livres de grain par jour.

Trois ou quatre jours avant la mise bas, on doit réduire de moitié les aliments grossiers, tels que ensilage, foin et paille, tenir la vache dans un endroit chaud et surtout là où il n'y a pas de courants d'air et si la température est froide, la recouvrir d'une couverte.

Les refroidissements et la constipation à cette époque sont souvent la cause de l'inflammation du pis, la fièvre de lait et le retard dans le nettoyage.

Quelques jours avant le vêlage, si la vache a beaucoup de lait et semble avoir de l'inflammation, on peut traire un peu de lait sans lui faire de tort et même éviter des complications.

Pour les premières douze heures après le vêlage, on ne doit donner aucune nourriture, excepté une chaudière d'eau tiède à laquelle on ajoute une poignée de tourteau de lin, de farine de blé, ou fleur d'avoine. Au bout des douze heures, on donne une pâtée chaude de son ou moulée, et six à huit livres de bon foin.

La sécrétion du lait ne devient normale qu'à la fin du troisième ou quatrième jour, et pour cette raison on ne doit pas traire la vache à fond durant ces trois ou quatre premiers jours; mais traire trois ou quatre fois par jour et peu à la fois.

Le quatrième jour si la vache est dans un état normal, on peut donner quatre à cinq livres de grain son et moulée d'avoine en parties égales et augmenter graduellement la quantité de façon à ce que la vache reçoive une ration complète dans les douze à quinze jours après le vêlage. Une ration complète de grain est réglée d'après la quantité de lait que la vache donne par jour et l'on doit donner une livre de grain pour chaque trois et demi à quatre livres de lait que donne la vache.

INFLAMMATION DU PIS—

Cette maladie commence en général par le gonflement du pis et parfois s'étend le long du ventre, le pis devient très dur et sensible, souvent il se forme des abcès qui aboutissent soit au dedans soit en dehors du pis; le lait devient épais et même caillé et si cette maladie n'est pas contrôlée en temps elle peut causer la perte d'une partie et même de tout le pis.

TRAITEMENT—

Tenir la vache dans un endroit chaud et la recouvrir, lui donner une dose de sel à médecine, dans une pinte d'eau à laquelle on ajoute une cuillerée de gingembre et une tasse de melasse.

Quand la purgation aura pris fin, donnez une once de salpêtre dans une pâtée deux fois par jour. Donnez des massages à l'eau chaude pendant quinze à vingt minutes deux ou trois fois par jour en bien frictionnant toutes les parties inflammées; ensuite asséchez et graissez le pis avec de l'huile camphrée ou de l'huile douce à laquelle on a ajouté autant de pétrole, ou du saindoux non salé.

On doit ensuite envelopper le pis avec une bande faite de vieux sacs, et que l'on attache sur la croupe de la vache, il faut percer cette bande où se trouvent les trayons afin de pouvoir faire la traite sans être obligé de l'enlever.

L'espace entre la bande et le pis doit être paquetée de ouate, ou de vieux linge, et encore mieux de laine naturelle si vous en avez. Ceci retiendra la chaleur développée par les massages et aidera à rétablir la circulation normale du sang et du lait.

Ce traitement doit être suivi aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement pour le mieux. Ne soignez pendant ce temps que des nourritures légèdes et laxatives.

Certain genre de cette maladie est contagieux pour les autres vaches. Aussi une vache atteinte de cette maladie doit-elle être traite séparément, les chaudières qui ont servi à cette traite bien stérélisées et le pis de cette vache désinfecté avec une solution à cinq pour cent d'acide carbolique.

Le lait de telle vache ne doit pas être consommé par les personnes et si le cas est grave il vaut mieux ne pas le servir aux autres animaux.

LA FIEVRE DE LAIT—

Cette maladie est souvent fatale et ne se rencontre que chez les bonnes laitières et en général par avant le deuxième ou troisième vêlage; elle apparaît subitement, en général, dans les six heures à une semaine après le vêlage.

La vache commence par affaiblir du derrière se reposant tantôt sur une patte, tantôt sur l'autre et fini par devenir complètement paralysée; elle tombe par terre sans pouvoir se relever; elle devient inconsciente et refuse toute nourriture.

TRAITEMENT—

Le seul remède connu jusqu'ici consiste à pomper de l'air dans le pis soit à l'aide d'une pompe spéciale ou d'une pompe à bicycle à laquelle on ajoute une trayeuse ordinaire qui aura été bien stérélisée en la faisant bouillir quinze à vingt minutes dans de l'eau. Avant de pomper l'air dans le pis il faut premièrement traire la vache un peu, étendre un toile ou couverture sous le pis et désinfecter le pis et la pompe avec une solution de trois cuillerées à thé d'acide carbolique dans deux tasses d'eau. Le tube à traire doit être graissé avec de l'huile douce ou de la vaseline avant de l'introduire dans le trayon et après avoir raccordé les deux on pompe chacun des trayons bien rempli d'air que l'on attache avec une corde de laine ou autres cordes élastiques et ensuite on frictionne un peu le pis. Après six ou huit heures s'il n'y a pas de changement, on fait sortir l'air qui reste dans le pis et on répète le traitement.

Il ne faut pas forcer la vache à manger durant ce temps et quand l'appétit revient, ne donnez que des nourritures légères et laxatives.

I. VILLENEUVE,
Instructeur Agricole.

Le Marché

Le 19 janvier.

Bouvillons—
Excellents ..... $5.50—$6.00
Bons ..... $4.25—$5.25
Moyens ..... $3.35—$4.00
Ordinaires ..... $3.00—$3.50

Bouvillons engraissés—
De choix ..... $4.50—$4.75
Bons ..... $3.25—$4.25

Bouvillons à engraisser—
De choix ..... $3.75—$4.25
Bons ..... $2.75—$3.50

Boeufs de travail—
Bons ..... $3.00—$3.50
Moyens ..... $2.50—$2.75
Ordinaires ..... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix ..... $2.50—$3.00
Bons ..... $1.75—$2.25

Taures de boucherie—
De choix ..... $4.50—$5.00
Bonnes ..... $3.25—$4.25

Taures à engraisser—
De choix ..... $3.00—$3.50
Bonnes ..... $2.50—$2.75

Veaux—
De choix ..... $7.00—$8.00
Bons ..... $5.00—$6.00
Ordinaires ..... $3.00—$4.00

Vaches de boucherie —
De choix ..... $4.00—$4.25
Bonnes ..... $3.00—$3.75
Ordinaires ..... $2.50—$2.75
Pour conserves ..... $1.50—$2.25

Moutons—
Bons ..... $5.00—$7.00
Ordinaires ..... $3.00—$4.00
Agneaux ..... $9.00—11.00
Ordinaires ..... $6.00—$8.00

Porcs—
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.
Bacon de choix 10.45
Porc épais 9.50
Lourds 8.50
Très lourds 7.50
Porc d'étal 9.25
Légers 9.25
Inférieurs 5.50
Truies No. 1 ..... 7.50
Truies No. 2 ..... 6.50
Verrat 4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—
Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif ..... 38 à 38½

OEUFS
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F. O. B. Winnipeg ..... 25 à 26
Oeufs d'entrepôt 26 à 28. Absolument frais pondus. Prix du fermier ..35c

Patates—
Lot de 10 minots. Le minot 50c
Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 40c

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½
Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½
Ogilvie Royal Household—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½
Maple Leaf—Cream of the West—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½

Alimentation—
Livraison de ville—
Son. La tonne $20.00
Gru. La tonne $22.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No. 1 ..... $18.50
Mil. No. 2 ..... $17.00
Red Top No. 1 ..... $14.50
Red Top No. 2 ..... $12.50
Upland. No. 1 ..... $11.00
Upland. No. 2 ..... $10.50

Volailles—
Préparées. F. O. B. Winnipeg
Oies ..... 15 à 16
Dindes ..... 18 à 20
Poulets 5 livres et plus ..... 16 à 18
Vieux Coqs ..... 8 à 10
Poulets, 5 livres et moins ..... 14 à 16
Poules, 5 livres et plus ..... 16 à 18
Poules, 4 à 5 livres ..... 12 à 14
Poules, 4 livres et moins ..... 8 à 11
Canards ..... 14 à 16
Pigeons. La doz. $1.25

COLONISATION

Les Etats-Unis plutôt que l'Ouest Canadien

Monsieur le Rédacteur,

Nous discutions l'autre soir à propos de l'exode des nôtres aux Etats-Unis ou, plutôt, du manque d'à-propos de telle émigration en masse. Nous étions une dizaine de Canadiens-français, originaires de Québec, d'autres originaires des Etats; il y avait des Français, des Belges, des Ecossais, mais de nom seulement. Tous et chacun de ces gens-là sont des patriotes qui ont pour unique patrie le Canada tout entier; pour mère-patrie, la Province de Québec; pour petite patrie, le Manitoba, sont des catholiques, non pas Canadiens ou Belges ou Français, mais bien et tout simplement des catholiques qui ne reconnaissent d'autre autorité religieuse que celle du Pape, d'autre doctrine ou thèse que celles qui viennent de Rome: enfin ces messieurs, tous bilingues ,ont une espèce de vénération pour Sa Majesté la langue française qui est leur langue maternelle, une des deux langues officielles au pays, la première qui a résonné de l'Atlantique au Pacifique: cette vénération qui augmente avec la persécution, provient de ce que, pour nous, Canadiens-français, la langue a été l'ange gardien de notre foi...

Or, donc, ces préliminaires posées et la compagnie présente vous ayant été introduite, nous vous ferons part des trouvailles qui ont été faites, des constations qui ont été tablées, causes et remèdes assez faciles à trouver mais beaucoup plus difficiles à appliquer.

Nous nous contenterons aujourd'hui de mettre devant vos yeux des faits, des chiffres, des statistiques vérifiées, et la conclusion s'imposera d'elle-même. Il est un fait aussi indiscutable que malheureusement trop avéré, que depuis quelques années seulement, le Canada a vu au-delà de 100,000 des siens traverser la frontière et devenir sujets américains et l'expérience prouve qu'une fois établis aux Etats-Unis, ces Canadiens ne rentrent plus en Canada comme ils disaient en avoir dessein.

Il y a deux ans, un agent de rapatriement du gouvernement fédéral aux Etats-Unis disait que malgré le travail fructueux qui s'accomplissait en vue de ramener au pays nos compatriotes émigrés, le courant continu d'émigration faisait plus que contrebalancer le mouvement de rapatriement. Et depuis quelque temps surtout, le courant a été tel que le gouvernement se propose d'y mettre le holà? c'est ce que chacun a pu lire pas plus tard que lundi dernier dans les journaux de tout le pays.

Voilà ce qui est sensé et d'à-propos, voilà ce que l'on aurait dû faire, il y a 10 ans passés. Que l'on commence donc par garder nos gens chez nous. Il me semble que ce devrait être là le premier article d'une politique vraiment nationale. C'est d'ailleurs ce que disait fort à propos et très gentiment, M. John H. Clark, le chef des bureaux d'immigration américaine, 327 Lagauchetière, Montréal...

"Notre personnel est tellement occupé qu'il en est presque sur les dents et cela en est ainsi tous les jours. Ah, ne craignez pas, nous ne courons pas après l'immigration canadienne. Nous en avons tant que nous en voulons, même que nous sommes obligés de choisir. Je n'aime guère à me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais je crois que vos autorités d'Ottawa feraient bien mieux de garder ici les vôtres, plutôt que de chercher à attirer l'immigration européenne."

Que l'on commence d'abord par empêcher la pire de toutes les mauvaises annonces ou réclames contre le pays, en gardant les nôtres chez nous. Car, comment pourra-t-on répondre à l'objection? Ceux qui y sont, plus que cela, ceux qui y sont nés, les plus Canadiens des Canadiens (les Canadiens-français), s'en vont par milliers aux Etats-Unis, cependant que l'on dépense des millions pour les rapatrier. Il y a quelque chose d'anormal dans le rouage administratif.

De toutes manières dans le Québec, les journaux de langue française cherchent à pallier pareil état de choses, à passer l'éponge sur la plaie vive; à tamponner pour un moment cette saignée qui nous soutire le meilleur de notre sang et de notre argent. Supposons maintenant que les journaux du même Québec annoncent le départ de 25 à 30 familles canadiennes-françaises pour l'Ouest Canadien, pour les centres français du Manitoba, de la Saskatchewan ou de l'Alberta, vite on fera faire une enquête, des limiers seront envoyés à la poursuite des malheureux agents qui auraient bien pu induire des compatriotes à quitter leur province natale pour aller tenter fortune dans une autre province, augmenter la richesse nationale de nouveaux efforts qui ne se feraient pas dans la vieille place, plutôt que de partir aux Etats-Unis. Pourquoi, au nom du ciel, faire tant d'efforts pour empêcher ceux du Québec, qui doivent nécessairement émigrer, de venir dans l'Ouest? Pourquoi, d'un autre côté, en faire si peu pour les retenir à domicile, les garder dans le pays?

Dans un prochain article, nous verrons quelles sont les causes, les facteurs de cet exode qui se poursuit et se continue au plus grand détriment du pays tout entier.

CANADIEN.

Lettre Pastorale

(Suite de la page 1)

de ceux qui en avaient la charge. En 1877 il s'érigea en corporation et devint partie de l'Université de Manitoba avec le Collège St. John et le Collège Manitoba. A cette époque le pays ne souffrait pas encore du chancre de l'indifférence religieuse en matière de formation scolaire. Les programmes universitaires furent rédigés de manière à ne toucher en rien la formation religieuse des nôtres dans toutes les matières où cette formation pouvait être atteinte. Pour les autres matières les programmes universitaires furent suivis. Le Collège de Saint-Boniface a toujours fait excellente figure à l'université et les directeurs n'eurent qu'à se féliciter du résultat des examens subis par leurs élèves.

Pendant que le Collège de Saint-Boniface donnait à la jeunesse une formation religieuse soignée et une formation séculière inférieure à nulle autre donnée en cette province, il évoluait aussi de façon à se tenir toujours au diapason des besoins de la population catholique. Au début, et pendant longtemps, l'éducation y fut française. Lorsque l'élément catholique non français fut devenu une quantité appréciable, ce qui est de date encore récente, Monseigneur Langevin, alors archevêque de Saint-Boniface, se concerta avec les Pères Jésuites pour donner aux nouveaux venus toute facilité de n'étudier que l'anglais, à leur gré. A cette fin, dès 1906 les Pères Jésuites s'imposèrent de lourds sacrifices d'hommes et d'argent pour organiser un cours anglais à côté du cours classique français.

La crise financière des dix dernières années a donné des soucis très graves à l'archevêque actuel et aux Pères Jésuites. Maintenir ce double cours dans un diocèse diminué de la moitié de ses forces n'était pas une entreprise facile. C'est notre devoir de rendre ici justice à l'illustre Compagnie de Jésus qui s'est dépensée sans compter pour ne pas faiblir aux jours d'épreuve et maintenir en cette province l'enseignement secondaire catholique pour tous ceux qui veulent en profiter.

Les difficultés semblaient s'aplanir quand la Divine Providence a jugé le temps venu de nous faire passer par l'épreuve que vous connaissez. L'incendie du vingt-cinq novembre dernier a anéanti ce monument qui rappelait à la génération actuelle tant de souvenirs et tant de mérites!

Devons-nous ajouter qu'il faut encore y voir la disparition des espérances qui y étaient attachées?

Nous ne vous cachons pas, Nos Très Chers Frères, que le premier sentiment qui a envahi notre âme, après celui de la résignation à ce que la Divine Providence a bien voulu permettre, fut presque un sentiment de découragement devant l'immensité de la tâche qui s'impose pour réparer les ruines. Dix années de crise financière et des charges énormes sur notre immeuble ont taxé non seulement le revenu mais le bien-fonds de la Corporation Archiépiscopale à leur suprême limite. Je n'ai pas à vous entretenir ici de la diminution des forces de résistance du diocèse, après les divisions successives de ces dernières années. Il nous reste juste ce qui est nécessaire pour dire du diocèse qu'il est viable. Dans ces conditions il nous a semblé que l'oeuvre à accomplir dépassait nos forces. Devant la tempête qui s'élevait subitement, nous avons cru un instant qu'il n'y avait plus qu'à carguer les voiles, et nous efforcer de tenir la barque à flot, en attendant des jours meilleurs.

Y avait-il là plus de sentiment humain que de vues de foi? Peut-être; il est parfois si difficile, de bien analyser l'état d'une âme en proie aux angoisses de la souffrance. C'est avec une vive satisfaction que nous avons constaté plus d'optimisme chez d'autres. Des citoyens éclairés de notre ville épiscopale et d'ailleurs, magistrats, hommes de profession et d'affaires, simples manoeuvres se sont dit que le Collège de Saint-Boniface était la condition indispensable de survie de l'influence catholique en cette province, et, avec une unanimité qui leur fait honneur ils ont résolu de faire surgir le Collège de Saint-Boniface de ses cendres. Si, en d'autres temps, on a pu compter sur les vieilles provinces de la Confédération pour donner à l'élément catholique des représentants capables de lui faire honneur dans les sphères ecclésiastiques et civiles, la chose semble devenir de plus en plus difficile par suite du caractère cosmopolite de notre population. C'est ici, au milieu de nous, que doivent surtout se préparer ceux qui sont appelés à exercer une influence prépondérante sur la marche des événements. Convaincus que Dieu secondera les oeuvres entreprises pour sa gloire et le bien de son Eglise, ces citoyens dignes de tous les éloges, ont mis en Lui leur confiance et ont tenté ce qui nous semblait une impossibilité. Ils se sont offerts pour travailler à faire renaître de ses cendres l'institution seule capable de leur former, pour toutes les sphères, des chefs catholiques aptes à continuer l'oeuvre de leurs devanciers. C'est le coeur gros d'émotion que nous leur disons merci. Tant de générosité et de dévouement de la part de nos laïques influents devait attirer l'attention du pays. Le public, à quelques exceptions près, s'est ému de notre malheur. Jusqu'à présent, on a répondu aux appels avec grande générosité. Notre ville épiscopale devait donner l'exemple, et nous eussions été fort gêné de tendre la main ailleurs si elle n'eût fait tout son devoir. Malgré la crise actuelle, en dépit d'oeuvres locales nombreuses qui ont drainé ses ressources, notre ville de Saint-Boniface, qui compte une population catholique assez restreinte, a été admirable. En deux jours le comité nommé à cette fin a recueilli la somme considérable de dix-sept mille piastres.

Le Gouvernement de la vieille Province de Québec, fidèle à sa devise, s'est souvenu du passé. Il s'est rappelé qu'en 1881 c'est grâce surtout aux généreuses contributions des catholiques des deux rives du Saint-Laurent que Mgr Taché a pu construire la partie centrale du collège qui n'est plus et que, si cette institution a pu se développer, c'est encore dû à la générosité des prêtres séculiers et réguliers venus du même endroit. Allant au-devant des désirs de la population qu'il représente, le Gouvernement de Québec a reçu, à bras ouverts, les délégués du comité de reconstruction du Collège de Saint-Boniface et leur a donné l'espoir d'une contribution digne de Québec.

Le travail commencé sous de si heureux auspices se poursuit activement. Le tour des paroisses de notre diocèse viendra bientôt. Des délégués iront faire appel à votre générosité. Il ne s'agit pas d'une quête ordinaire, si généreuse soit-elle, mais d'une souscription en règle où tous doivent figurer et cela après s'être rendu compte qu'il s'agit d'un suprême effort à faire. Notre dignité exige qu'avant de tendre la main ailleurs nous allions au bout de nos forces. L'année est dure, nous ne l'ignorons pas. Il y a cependant dans chaque paroisse des hommes qui, tout en ne disposant pas actuellement de beaucoup d'argent liquide, ont une situation financière assurée. Il importe que ceux-là engagent l'avenir après avoir versé tout le comptant dont ils peuvent actuellement disposer. On l'a fort justement fait remarquer, il ne s'agit pas de donner ici simplement de son superflu ou une modeste offrande sur ses revenus courants mais il faut engager son capital. Rappelez-vous, Nos Très Chers Frères, qu'en assurant la survie d'une institution indispensable à la conservation de tout ce que vous avez de plus cher, vous travaillez de la façon la plus efficace possible pour l'intérêt de vos enfants et de leurs descendants, vous leur assurez un bien qui surpasse tout ce que vous pourriez leur laisser d'avantages terrestres.

Nous comptons sur vous.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Boniface, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre seing de notre chancelier, le douze janvier mil neuf cent vingt-trois.

† ARTHUR,
Archevêque de St-Boniface

Par Monseigneur,
J. AD. SABOURIN, ptre,
Chancelier.



Aux Communes Préliminaires

Ottawa. — A mesure que la date de l'ouverture de la prochaine session approche, on voit arriver dans la Capitale les députés, qui viennent retenir leurs chambres pour la session. On veut n'être pas pris par surprise à la dernière minute, comme cela arrive, chaque année, aux retardataires.

La semaine prochaine l'on aura la visite d'un fort contingent de l'Ouest. Les progressistes seront, cette année, sous la direction de leur nouveau chef M. Forke; le gouvernement ne semble pas craindre plus qu'il le faut; maintenant qu'il a une majorité absolue de deux voix sur l'opposition réunie. Cette majorité pourra fort bien augmenter durant le cours de la prochaine session, par la défection de quelques autres progressistes.

La session, qui commencera bientôt, sera-t-elle longue ou courte, telle est la question que chacun se pose en ce moment, mais surtout les députés? Cela est difficile à dire, mais on s'attend à de grands débats et à l'étude de plusieurs lois, qui pourront bien prolonger la session jusqu'à la fin de juin.

On prête à la députation canadienne-française de la Chambre des Communes l'intention de soulever un débat sur le Service Civil dont tout le monde se plaint, et plus particulièrement sur la nomination des sous-ministres et hauts fonctionnaires des différents départements. Depuis quelque temps, la presse française sans distinction de partis, a étudié cette importante question et a critiqué très vertement la position que les Canadiens-français occupent dans le Service Civil à Ottawa. Et devant ce sentiment général et persistant de la presse comme de l'opinion publique aujourd'hui en éveil, qui réclame des réformes, une distribution plus juste et plus équitable dans le partage des places des hauts fonctionnaires, nos députés auraient résolu de revendiquer, s'il est nécessaire sur le parquet de la Chambre nos droits méconnus et d'obtenir du gouvernement la promesse d'un traitement plus juste pour les nôtres, qui comptent pour un bon tiers dans la population du Canada.

Au temps de Sir John MacDonald, nous avions cinq sous-ministres d'origine française: M. Panet, à la Milice; M. Gobeil, aux Travaux Publics; M. Trudeau, pour les Chemins de Fer et Canaux; M. Catellier, sous-secrétaire d'État; et M. Gourdeau, à la Marine. De plus, il faut ajouter que le nombre des ministères n'était que de dix, et qu'il y avait donc un nombre égal de sous-ministres de langue anglaise et de langue française.

Aujourd'hui, il y a dix-neuf ministères et six départements additionnels, dont chaque chef a le même salaire qu'un sous-ministre, ce qui fait vingt-cinq hauts fonctionnaires. Sur ce nombre, il n'y a qu'un seul Canadien-français, M. Desbarats, à la Milice; quoique portant un nom français, il a plutôt une formation anglaise. Maintenant, dans chacun de ces ministères ou départements, il y a un assistant sous-ministre. De ces 25 assistants, nous en avions un seul l'an dernier, M. Hector Verret, des Postes; il a été mis à sa retraite. Donc, aujourd'hui, nous ne comptons aucun Canadien-français comme assistant sous-ministre d'un département. Comme vous voyez, nous n'en menons pas large par le temps qui court, et la commission du Service Civil, dont on annonce prochainement la mort, ne sera pas beaucoup regrettée des Canadiens-français, pour qui elle a toujours été une barrière infranchissable, devant les hautes positions du service.

Il est vrai que nous avons actuellement cinq ministres canadiens-français comme représentants de notre Province dans le cabinet King, dont l'influence peut toujours s'exercer en certains moments, mais il ne faut pas perdre de vue que les ministres n'ont pas toujours le temps de voir à la nomination des employés de leurs départements, et que cet office est laissé, ordinairement, à la discrétion du sous-ministre de chaque département. Voilà pourquoi, il importe de réclamer le nombre de hauts fonctionnaires auquel nous avons droit, si nous voulons conserver notre influence et protéger les nôtres.

Puisque nous formons presque le tiers de la population, nous avons droit à six sous-ministres canadiens-français, à Ottawa, comme aussi nous avons droit à six assistants sous-ministres canadiens-français. Et nous devrions partager les positions de responsabilité de la même façon c'est-à-dire pour un tiers dans chaque département.

C'est peut-être, parce que nous nous sommes montrés trop indifférents dans le passé et nos députés pas assez fermes, que nous avons à souffrir aujourd'hui du traitement qui nous est réservé. Il est un fait, connu de tous, que la fameuse classification des employés du Service Civil, ordonnée par M. Borden, n'a servi que de paravent à certaines gens pour renvoyer le plus grand nombre possible de Canadiens-français, et n'en maintenir que quelques-uns, ici et là, dans des positions secondaires.

On affirme même que plusieurs députés iraient jusqu'à demander qu'on exigeât, des titulaires des hautes fonctions du Service Civil, la connaissance parfaite des deux langues officielles au Canada, l'anglais et le français. Cela se fait en des pays bilingues telles que la Suisse ou encore la Belgique où tout fonctionnaire civil doit connaître le français et le flamand, pour pouvoir occuper une position du gouvernement et faire partie du Service Civil. On demanderait également l'impression bilingue des formules et documents officiels, timbres-poste et monnaie, comme la chose existe en Afrique-Sud, qui est une colonie anglaise à l'instar du Canada.

Maintenant, comme M. Coulter, sous-ministre des Postes vient de prendre sa retraite et que la position d'Auditeur-Général est devenue vacante par la mort récente de M. Sutherland, on réclamerait la nomination d'un Canadien-français à chacune de ces positions. Il en serait ainsi de chaque position nouvelle ou qui deviendrait vacante, jusqu'à ce que nous ayons le nombre de fonctionnaires auquel nous avons droit.

Espérons que, cette fois, nos députés mus ou par le patriotisme ou par la crainte de l'électorat, sauront exiger de nos ministres canadiens-français et du gouvernement notre part, dans la distribution des fonctions civiles.

De son côté, le gouvernement aurait, paraît-il, l'intention, durant la prochaine session, de modifier la Commission du Service Civil, de manière à avoir un certain contrôle, sinon dans le choix du moins dans la nomination des employés civils. On porterait le nombre des commissaires à cinq au lieu de trois, et les commissaires actuels, qui désireraient se retirer, auraient droit à une pension.

Le remaniement de la carte électorale nécessitera beaucoup de travail. Disons, pour le moment, qu'il y aura 244 députés dans le prochain parlement, lorsque la redistribution des nouveaux sièges sera faite. Québec gardera ses 65 comtés, mais ils pourront bien être changés. Ce sont les provinces de l'Ouest qui profiteront le plus de cette augmentation: la Saskatchewan aura 21 sièges, le Manitoba viendra ensuite avec 17 sièges puis l'Alberta qui aura 16 sièges, et la Colombie Anglaise avec 14 sièges.

L'Ontario aura 81 sièges; la Nouvelle-Ecosse, 14 sièges; le Nouveau-Brunswick, 11 sièges; et l'île du Prince Edouard, 4. Enfin il est question de laisser au Yukon son seul siège, quoique sa population soit tombée de 27,212 "en 1919" à 4,157 "en 1921".

Une loi de pension pour les employés civils sera probablement étudiée. Chaque employé verserait, annuellement, au fonds de Pension 5 p. c. de son salaire, et cette pension serait de 1-60 du salaire annuel de l'employé civil, multiplié par le nombre d'années de service, le maximum de la pension ne devant, dans aucun cas, dépasser les trois-quarts du salaire annuel.

On parle aussi de changer la loi des Banques. L'une des clauses serait d'obliger les banques à payer à leurs déposants un intérêt de 4 p. c. au lieu de 3 p. c.; les petits déposants ne seront pas fâchés d'apprendre cela.

La nouvelle loi d'immigration dont on entend parler depuis quelques mois, sera étudiée également. Le gouvernement aurait décidé de rapatrier, le plus possible, les Canadiens qui sont passés aux Etats-Unis. On nommera plusieurs agents qui s'occuperont de ce travail.

Enfin, il se peut que la loi dite des Faillites soit modifiée, de manière à empêcher la fraude, comme cela a eu lieu en certains cas.

Voilà une partie du travail qu'auront à faire nos députés, et, avec toutes espèces de questions qui peuvent surgir, telles que nos relations impériales etc., on peut s'attendre que la prochaine session soit longue et intéressante.

LA VENTILATION

Comme quelques-uns nous l'ont fait savoir par lettres et par conversations leurs murs d'étable sont doubles et parfaitement isolés, leurs plafonds tout en étant simples, restent chauds à cause du foin qui les recouvre, et cependant, concluent-ils triomphalement: ça ressue malgré tout!

Je ne le nie pas, même je m'attends à cette conclusion; malgré toutes ces précautions nécessaires, il se peut que les murs deviennent humides et que l'humidité se dépose.

Le cas se présente souvent dans les grandes étables remplies d'animaux. S'il n'y a aucun système de ventilation, la vapeur d'eau produite par la respiration s'accumule dans l'air non renouvelé, la température s'accumule, monte considérablement; il fait trop chaud à l'étable, alors le propriétaire ouvre la porte pour rafraîchir l'air; une vapeur grise court sous les plafonds, et à la longue l'humidité se dépose sur les murs.

Il n'y a qu'un seul moyen efficace pour corriger ces humidités, et enlever ces excès de vapeur d'eau, c'est de la faire sortir.

Il y a plusieurs moyens suggérés, et d'aussi nombreux systèmes mis en pratique. Tous ne sont pas efficaces. Et pour en juger, il y a un moyen bien simple: s'assurer que l'air chaud chargé de vapeur d'eau ne se refroidit pas avant d'être complètement sorti de l'étable. Autrement, il y aura condensation à l'intérieur de l'étable ou du conduit d'air viciée, et les murs se chargeront encore de gouttelettes d'eau.

Voilà le point faible de bien des systèmes de ventilation prônés et mis à l'essai.

Le plus ancien et le plus en usage encore aujourd'hui, c'est l'ouverture de la porte dès que la chaleur augmente à l'étable. L'air froid se précipite à l'intérieur et refroidit trop subitement l'air chaud; la vapeur d'eau qui n'est pas apparente à la température ordinaire de l'étable apparaît tout de suite; une partie a le temps de se répandre au dehors, et l'on voit au haut de la porte à l'extérieur la fumée s'élever, mais la plus grande partie se condense à l'étable; l'humidité flotte au-dessus des animaux, court sous les plafonds, et se dépose en gouttelettes imperceptibles sur les murs. Ceux qui ouvrent en hiver une porte donnant sur une remise froide, ou sur une tasserie ont vu plus d'une fois ce phénomène: le plafond de la remise ou le foin des alentours se couvre de givre; si le courant d'air chaud se continue quelque temps le givre s'accumule, et par son propre poids se détache et tombe par terre.

Si la température devient plus douce, tout ce givre se fond en eau, et le plafond dégoutte abondamment.

C'est encore une erreur de vouloir diminuer la température de l'étable en ouvrant des trappes supérieures donnant sur les tasseries de foin. Le foin environnant et l'intérieur de la couverture se couvre de givre qui au premier "doux temps" dégouttera sur le fourrage, l'humectera, et quelquefois le fera pourrir.

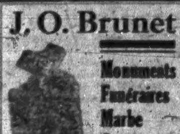
Mais le plus dommageable, dans l'emploi de ce système de ventilation trop rudimentaire, et par les temps froids, les courants d'air glacé coulent sous les planchers et s'abattent sur le dos des animaux.

Un vrai système de ventilation doit donc chasser à l'extérieur l'excès d'humidité, maintenir à peu près constamment une même température, et fournir un renouvellement d'air sans courant d'air et sans refroidissement subit.

Il n'y a pas d'essai à tenter, il vaut mieux profiter de l'expérience de ceux qui ont fait avant nous les expériences coûteuses, et suivre à la lettre leurs indications.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

J. O. Brunet



Monuments
Funéraires
Marbe
Granit
Etc.

346, Ave. Tache, Saint-Boniface
En face de l'hôpital St-Boniface
Téléphone: N1481

Signor Inzerillo

PROFESSEUR DE CHANT

Méthode italienne du Bel Canto, sept années de formation par les grands maîtres du chant en Europe: De Radsky (Paris), Cotogni (Rome), [illegible] (Naples), Cardinali, Orlov et Sbrascetti (Milan). Sept années d'expérience dans le grand opéra. A chanté avec des troupes de grand opéra à Milan et Turin, le Grand Opera Creatore, E.-U., Arango, National Grand Opera Co., Havane; Metropolitan Opera House, Philadelphie; Académie de Musique, Brooklyn. Récemment avec la troupe San Carlo en tournée. Prépare artistes pour concerts et grand opéra. Audition gratuite. Sur rendez-vous seulement.

Studio: 705 BUILDERS' EXCHANGE
11 a.m. à 6 p.m. — Tél. A 6650
Seul professeur de Mme Margherita Gentile.

N'OUBLIEZ PAS QUE

D.D. Wood & Sons LIMITED

Vendent du bon

CHARBON

ET LE LIVRENT QUAND VOUS LE VOULEZ

TEL: N 7308
Coin: Ross et Arlington

Marchands de RADIO

Laissez-nous vous fournir vos accessoires pour radio.

Assortiment complet toujours en main.

Prompte attention à toutes les commandes.

Nous sommes les concessionnaires des Pacent Essentials.

The Western Radio Supply Company
279, rue Garry — Winnipeg



LES VETEMENTS TAILLES PAR INGLIS METTENT EN RELIEF LA PERSONNALITE ET SONT D'UNE INCONTESTABLE ELEGANCE.

R. J. INGLIS LIMITED
Marchands-tailleurs
291, GARRY — WINNIPEG

Matière première de qualité

Plus un travail intelligent, loyal et moderne, voilà ce qui rend si délicieux le pain

SPEIRS-PARNELL

Téléphone: N 6617 — N 6618

BRAID & McCURDY

Builders' Supplies

Charbon Drumheller
LES MEILLEURS
Elgin - Scranton - Midwest
Types:
"Lump" - "Stove" - "Nut"
PROMPT SERVICE
Cour et bureau:
136, avenue du Portage E.
Tél.: A 6000, A 6000 — Winnipeg

Industrial Radio Store

Bureau Industriel
WINNIPEG, MAN.
Accessoires de tous genres pour radio.
Consultez-nous. Ouvert le soir pour démonstration.
Tél.: N6719



CONCOURS DE "LIMERICK"

$10 En argent Chaque fois **$10**

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner de prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque semaine où nous publierons cette page, nous choisirons deux clients qui seront les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 6 février. Les employés de notre compagnie ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront le 4 février.

Voici les sujets choisis cette semaine:

Industrial Radio Store ou Van's Variety Store

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

1er PRIX

A notre époque si avancée, en fait de mouvement,
Guerre, sports, incendies et tout le bataclan;
Si d'un accident, vous avez la déveine,
Consolez-vous un peu dans votre peine,
En songeant que "Fibre limbs Ltd." a la spécialité
De soulager au mieux, toutes les infirmités.

Mme R. WEGBECHER,
504 Balmoral, Winnipeg.

2ème PRIX

Tous les ans il lui faut remplacer les papiers,
Repeindre les plafonds et les planchers,
Ca n'est jamais fini: la plus simple méthode
Est de téléphoner N 8618 chez Metzler
Pour un prix modéré vers la fin de l'hiver,
Il fera votre ouvrage pour vous c'est commode.

CHARLES JACOB,
Ste-Rose du Lac.

3ème PRIX

En dépit de la neige, des frimas et du vent,
Votre maison rit, chez vous, c'est le printemps!
Les papiers sont superbes, quel doux coloris!
Quelles fleurs!
Et les peintures! Une véritable harmonie de couleurs.
Qui donc fit ces merveilles? Mais, c'est C. M. Metzler,
L'artiste au goût si sûr, et qui ne prend pas cher."

Mme R. WEGBECHER,
504 Balmoral, Winnipeg.

4ème PRIX

Tapissier de profession,
Connaissant la peinture à fond,
Ami de l'ouvrier, et par là du bon marché,
Sans tarder, sans hésiter, appelez
C. M. Metzler, expert dans son métier,
Qui dans le travail et la rémunération,
Vous donnera entière satisfaction.

Marie-Louise Monchalin,
Somerset, Man.

5ème PRIX

Le bon service, les prix modérés,
A la "MODERN AUTO" vous trouverez,
Amis, ouvriers ou patrons,
Ensemble à l'unisson, disons:
Adressons-nous à la "MODERN AUTO EXPRESS".

Mme GERMAINE MONCHAMP,
Notre-Dame de Lourdes, Man.

Pourquoi vous devez user DU LAIT CITY DAIRY

Parce qu'il est produit par les meilleurs troupeaux de vache du Manitoba et qu'il est livré frais chaque jour. Avec chaque bouteille vous avez la garantie d'un lait pur, agréable à boire, parfait et non adultéré. C'est faire preuve de goût que d'avoir le LAIT CITY DAIRY sur votre table. Unissez-vous à votre voisin et donnez-nous immédiatement votre commande.

TEL. N 7646

J.-M. CARRUTHERS, Président — J.-W. HILLHOUSE, Sec.-trés.

DEMANDEZ TOUJOURS LE PAIN "BUTTER-NUT"

Vous aurez toujours un pain de première qualité et un des meilleurs que vende le CANADA BREAD.

Le goût satisfait et la saveur est agréable.

De votre épicier, du livreur du CANADA BREAD ou par téléphone:

CANADA BREAD COMPANY LIMITED

POUR DE Bons Habits

A des prix raisonnables
Voyez
HENRY PRESCH
MARCHAND-TAILLEUR
Tél. A 2949
286, ave. Graham — Winnipeg



CHARBON — BOIS

J. G. Hargrave & Co., Ltd.

A 5385 — 334, RUE MAIN — A 5386

FIBRE LIMBS LIMITED

MEMBRES EN FIBRE VULCANISEE, MODERNES.
SPECIALISTES EN:
SUPPORTS ET EXTENSIONS ORTHOPEDISTES
Ecrivez pour détails
644, AVENUE PORTAGE — Tél. B 2700 — WINNIPEG, MAN.

Hotel St-Regis

RUE SMITH — WINNIPEG
(Près avenue Portage)
PLAN EUROPEEN
A l'épreuve du feu
TARIF PAR JOUR
$2.00 a $4.00
C.-M. McCARREY, Gérant

D.J. Macdonald, Résidence: Tél.: A 6152 — Percy Tyerman, 519 Newman, Tél: B 1252
TEL.: A 6452

Macdonald & Tyerman

Réparent tous genres d'autos
Essence — Lavage — Entreposage
46, rue Herriet — Winnipeg
Pneus et accessoires pour pneus.

LE CHARBON QUI SATISFAIT

The Western Coal Co. Ltd.

En affaires depuis 25 ans.

Charbons américains et canadiens pour tous besoins

Bureau-chef: EDIFICE CURRY, 233, avenue Notre Dame, Tél. A 1187
Cours: Jarvis et Atkins, Tél.: St. J. 349; 233 Osborne, Tél. Ft. R. 286.

H.-A.-S. MANNING, Président — F.-C. HUBER, gérant des ventes, Résidence: Tél.: B 4208

ACHETEZ DES MARCHANDISES Faites à Winnipeg par une maison de Winnipeg

SOLDER BABBIT: METAL POUR IMPRIMEURS

UNION METAL CO.
Tél. B 5077 — 405 Logan

Tél. A7263 — 280, ave Portage

COUNSELL & MACPHEE

Assurances de tous genres.
Edifice Fashion Craft

ENTREPOSEZ VOTRE BATTERIE CET HIVER, SECHE OU HUMIDE, CELA PAIE.
Recharger $1.25. Service de loyer 25 sous par jour.
Cannon's Battery Service
A 6072 — 300, ave. St-Mary

PITNER
Systèmes d'éclairage, lampes et lanternes à gasoline. Réparations et accessoires de tous genres. Prix sur demande.
Lighting Devices Limited
382, AVE. NAIRN — WINNIPEG

The Electric Motor Sales & Repair Co., Limited

Tél. Sher. 6344
277, HUNTLEIGH, WINNIPEG
Vendent des moteurs électriques
Experts en tous genres de réparations d'appareils électriques et d'accessoires

Winnipeg Billiard Table Supply House

Bureau-chef et usine:
73, rue Albert, Winnipeg
TEL. N 7509
Assortiment complet de tables. Ouvriers experts.

The Canada National Fire Insurance Company

Bureau-chef: 356, rue Main, Winnipeg.
Actif total: $[illegible]
Une compagnie canadienne plaçant ses fonds au Canada.
On demande des agents.

NOUS AVONS LE STOCK LE PLUS COMPLET ET DONNONS UN SERVICE SANS INTERRUPTION

ARTICLES POUR GAZ ET ELECTRICITE

POUR TOUS VOUS BESOINS
APPLIANCE DEPT.
Winnipeg Electric Railway Co.
Premier étage, Edifice Electric Railway.

PERCEPTION

Pourquoi perdre de l'argent? Nous percevons ce que les autres ne peuvent percevoir.
PAS DE PERCEPTION: PAS DE FRAIS
Agences partout. Percepteurs expérimentés. Département judiciaire. Promptes remises.
SYSTEM AGENCIES LTD.
Permis et bons de garantie
416, EDIFICE McINTYRE
Tél: A 3486

Pour papier peint à poser, peinture à faire, etc. consultez

C. M. Metzler

Travail de première classe à bas prix
277 INGERSOLL
Rés. Tél: N 8618. Le soir.

Souvenir gratis

Afin de vous faire connaître notre catalogue d'articles japonais, de curiosités, souvenirs, nouveautés, jeux, timbres, etc., nous vous enverrons gratuitement une nouveauté quand vous nous donnerez votre nom et votre adresse.

VAN'S VARIETY STORE
290 AVE. NOTRE DAME
WINNIPEG, MAN.

Noé Rodrigue

Viandes et épiceries de choix
Boeuf, veau, porc, lard, salé, légumes, oeufs
COIN CHEMIN SAINTE-MARIE ET CINQUIEME AVENUE
Téléphone N 1097
SAINT-VITAL

MODERN AUTO EXPRESS

Quand vous avez une maison à déménager
TELEPHONEZ ST. J. 4860
Meubles déménagés par ouvriers d'expérience
Travail de gros une spécialité
ST. J. 4860 — 182 AVE POLSON

Notre politique d'immigration a de curieux effets

On trouvera ci-après un excellent article que nous empruntons à "La Presse" de la semaine dernière et qui, à notre avis, est de nature à intéresser grandement nos lecteurs:

"Il ressort du rapport officiel d'Ottawa que l'Ontario avait prélevé l'année dernière à son profit 38.4 pour cent du total des immigrants ([illegible]) entrés au Canada.

Poussons plus loin l'analyse de ce rapport; voyons de quoi se compose cette immigration reçue par l'Ontario.

Le rapport officiel divise en deux catégories principales l'immigration venue au Canada: celle venant des Etats-Unis et celle qui nous arrive par les ports océaniques.

En ce qui concerne la première, celle des Etats-Unis, l'Ontario a reçu 38.1 pour cent du total, c'est-à-dire [illegible] sur 20,345. La plus grosse partie se dirige vers l'Ouest, qui a reçu [illegible] des immigrants venus des Etats-Unis, soit [illegible] du total. La part du Québec a été de 14 pour cent.

Mais en ce qui concerne l'immigration d'outre-mer, celle qui débarque dans nos ports océaniques, l'Ontario, à lui seul, a reçu l'année dernière 25,741 sur les [illegible] entrés au Canada, soit 42.44 pour cent du total, c'est-à-dire plus que toutes les provinces de l'Ouest réunies, car elles n'ont reçu que 17,798 immigrants de cette catégorie, c'est-à-dire 28.7 pour cent du total!

Voilà qui va surprendre bien des gens, et servira peut-être, à éclairer quelques lanternes.

Mais poussons l'analyse plus loin. Le gros de cette catégorie d'immigrants est composé des rapports venant des Iles Britanniques: anglais, écossais, irlandais, gallois, formant un total de 39,020 entrées, soit 64 pour cent du total des 60,664 immigrants d'outre-mer.

Or, l'Ontario a reçu 11,380 Anglais sur [illegible], soit [illegible] pour cent du total; Ontario a reçu [illegible] Ecossais sur les 11,[illegible] entrés au Canada, soit 47 pour cent du total; Ontario a reçu 1,824 Irlandais sur les 3,572 venus au Canada, soit 51 pour cent; Ontario a reçu 223 Gallois sur les 627 immigrés, soit 35 pour cent du total.

En tout, de cette immigration venue des Iles Britanniques, Ontario a reçu l'année dernière 45 pour cent, tout près de la moitié à lui seul du total! Les huit provinces se sont partagé l'autre moitié, à raison de 2,000 en moyenne pour chacune des provinces de l'Ouest et le Québec.

De cette immigration des Iles Britanniques, qui formait près des deux tiers de l'immigration d'outre-mer, l'année dernière, et qui en constituait l'élément le plus vanté, l'Ontario a reçu pour sa part 18,947, et chacune des autres provinces, Québec, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie, seulement 3,000 en moyenne.

Cet apport des Iles Britanniques constitue près des trois-quarts du contingent d'immigrants d'outre-mer que reçoit Ontario; le reste se compose d'Israélites polonais et autres, de Polonais, d'Italiens, de Finlandais, de Belges.

Sur [illegible] Israélites polonais entrés au pays l'année dernière, 2916 sont allés dans l'Ontario; sur 2413 immigrants italiens, 1,355, c'est-à-dire 56 pour cent du total, se sont établis en Ontario; la presque totalité des Finlandais (262 sur 274) sont également allés en Ontario; même pour les Belges, 129 d'entre eux, soit 25 pour cent des 508 immigrés au Canada, se sont dirigés vers l'Ontario.

Que faut-il conclure de ces constatations?

Evidemment que, de toutes les provinces, c'est l'Ontario qui profite le plus de l'immigration des Iles Britanniques; elle en absorbe la moitié à peu près à elle seule.

Il faut donc se rendre à l'évidence: les plaidoyers en faveur d'une politique d'immigration intense et principalement de source anglo-saxonne, qui se réclament du besoin de développements des provinces de l'Ouest, trompent le public; les faits sont là pour le démontrer.

Ne serait-il pas temps d'écarter tous ces subterfuges et de reconnaître franchement que jusqu'ici notre coûteuse politique d'immigration a surtout bénéficié à la vieille province d'Ontario, et non pas même pour développer son agriculture, mais bien surtout ses industries.

Ne nous laissons pas leurrer plus longtemps: il y a là une situation qui appelle sérieuse réflexion de la part de la province de Québec comme des autres."

D'après une dépêche de Constantinople, un communiqué du gouvernement turc d'Angora rapporte que les avions anglais ont bombardé plusieurs villages autour de [illegible]. Quatre de ces avions auraient été abattus. A Londres, on n'a reçu aucune confirmation de cette dépêche.

Quelle ressemblance y a-t-il entre Dieu et la lettre O? — C'est que Dieu fit le monde en six jours et O pris le dé en si bémol.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

[illegible] J. [illegible] demande de petites [illegible] de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 65, rue Marguerite, Tél. A [illegible].

FROMAGERIE A VENDRE — Complète avec bâtisse ou l'outillage seulement. Conditions avantageuses. S'adresser à A.-N. Dumaine, Saltel, Man.

INSTITUTRICE bilingue demandée immédiatement pour l'école séparée de Rainy River, Ont. Aussi bien qualifiée que possible. $[illegible] par mois. S'adresser au Rév. M. Bélanger, Sec.-Trés.

GRAINE DE TREFLE D'ODEUR à vendre fleuri blanc net. [illegible] sous la livre, sac pas compris. S'adresser à J.-L. Gagné, Carey, Man.

SI VOUS avez besoin de garde-malade, adressez-vous au No. 297, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: N 1872.

SERVANTE. — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à J.-A. Dionne, 183, rue Masson, St-Boniface, Man.

A LOUER 2 chambres dans le haut d'une maison privée, No. 195 Notre-Dame. Eclairées, chauffées et eau fournie. Possession immédiate. S'adresser à No 195, rue Notre-Dame, St-Boniface.

A LOUER à un bon mécanicien le garage de La Salle avec son outillage. S'adresser à Jos. A. Cormier, La Salle.

UN TEMOIGNAGE

J.-A. Hébert & Cie.

Messieurs,

Je suis heureux de constater par la réception ce matin de votre chèque au montant de $479.92 me payant en pleine réclamation le temps que la maladie m'a visité, qu'il y a tout à gagner pour nous Canadiens-français d'encourager et de faire affaire avec des maisons canadiennes et françaises.

La droiture et l'intégrité qui caractérisent votre bureau saura comme par le passé vous attirer la confiance générale pour 1923.

Merci!

Vigor RHO.

LIGUE DES DAMES AUXILIAIRES DE LA G. W. V. A.

Les Dames Auxiliaires sont heureuses de faire part aux amis des Vétérans français qu'elles donneront leur 2ème partie de cartes dans la salle des Chevaliers de Colomb (COLOMBUS HALL), coin des rues Smith et Graham, jeudi prochain, 25 janvier à 8 heures.

On y jouera comme précédemment aux cinq cents, bridge et Whist.

De jolis prix seront distribués aux gagnants.

Un délicieux goûter sera offert, suivi d'un programme musical, où nous aurons le plaisir d'entendre la soprano bien connue. Mme B. Breitner.

Le prix d'entrée sera de 50 sous.

A bientôt, bienvenue aux amis de la France.

ALMANACH

Sans contredit le plus beau et relativement le meilleur marché "L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE POUR 1923": 1 portrait hors-texte, 76 sujets canadiens, 6 tableaux de maitres, 20 portraits, 3 dessins, 34 reproductions de monuments, 27 articles.

Prix: 88 sous, franc. (Douze pour le prix de dix). Au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne. Québec.

LA MESSE A BORD DES PAQUEBOTS

Messieurs,

En réponse à votre demande de renseignements du 15 courant mois à propos des documents exigés par les lois de l'Eglise pour célébrer la sainte Messe à bord des paquebots, sur mer et sur les fleuves, j'ai le plaisir de vous informer que chaque prêtre doit être pourvu de deux documents, c.à.d. du CELEBRET de son Evêque et de la PERMISSION DE DIRE LA SAINTE MESSE SUR MER. Cette permission, à présent, est donnú seulement par le Saint-Siège ou par la Délégation Apostolique.

Agréez- Messieurs, mes sentiments distingués.

L'OISEAU BLEU

REVUE POUR LA JEUNESSE—

„Après deux ans d'existence, "L'OISEAU BLEU" compte ses abonnés par milliers. Il s'est déjà créé des amis et des amies par toutes les provinces du Canada et dans toute la Nouvelle-Angleterre.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui publie cette revue, sait bien que le danger des lectures frivoles ou perverses est toujours présent et plus que jamais redoutable pour la santé morale de notre jeunesse écolière. Les parents chrétiens le savent aussi. Bannir de nos foyers les lectures funestes pour la morale ou insipides n'est pas suffisant. Il faut trouver un préservatif, un antidote. Les nombreux témoignages approbateurs qu'a reçus "L'OISEAU BLEU" de la part des éducateurs ne se comptent plus. Sa tenue est irrévocable au point de vue moral.

Mais, de plus, "L'OISEAU BLEU" se recommande par un autre côté: c'est une oeuvre de chez nous, faite spécialement pour les enfants de chez nous.

Tout en voulant récréer, distaire et instruire, il inculque à ses jeunes lecteurs une mentalité tout à fait française. Il fait oeuvre patriotique.

Le numéro de janvier, qui vient de paraître avec une toilette nouvelle, contient un récit historique toujours intéressant par Elie de Salvail, l'histoire amusante de l'incorrigible Florette, une causerie éducative par la cousine Fauvette, avec l'annonce pour le numéro de février d'un concours littéraire donnant droit à de magnifiques prix. Il renferme aussi une page de correspondance et de graphologie, ainsi qu'un conte des plus touchants intitulé: "La foi récompensée". Le tout est artistement et abondamment illustré.

Avec son numéro de janvier, "L'OISEAU BLEU" commence sa troisième année n même temps que la publication d'un nouveau roman tout imprégné des moeurs et des choses du terroir. Et il se termine par un concours des plus intéressants qui saura faire travailler nos petits chercheurs avides de s'instruire. Bref, c'est un numéro qu'il faut se procurer.

Les enfants avertis voudront sûrement s'abonner en grand nombre dès janvier, afin de ne rien perdre du nouveau roman. Le prix de l'abonnement annuel est de 75 sous pour le Canada et de 1.00 pour les Etats-Unis.

Faites-en venir un numéro spécimen: 5 sous seulement.

"L'OISEAU BLEU" 296, St-Laurent, Monument National, Montréal.

Merveilleux.—"Pendant trois ans j'ai souffert de maux de reins," écrit M. C. Bernard de Streator, Ill. "J'ai essayé une bouteille du Novoro du Dr. Pierre, et le résultat a été la disparition de mes douleurs. Qu'une seule bouteille de ce remède obtienne pareil résultat est vraiment merveilleux." Cette médecine simple et ancienne, à base d'herbes, est employée depuis plus de 140 ans avec un constant succès et peut rester le remède de confiance des familles. Il fait toujours du bien et la première bouteille prouve son mérite. Ses effets sont quelquefois si surprenants par leur rapidité qu'ils peuvent être à bon droit qualifiés de merveilleux. Le Novoro du Dr. Pierre ne peut être obtenu chez les droguistes. Pour tous renseignements, écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.